



MÉRIDIEN

DANS CE NUMÉRO

Diminution des populations d'oiseaux chanteurs boréaux : menaces pour les aires de reproduction et d'hivernage 1

Transmission de la connaissance environnementale et des aptitudes de terrain dans le contexte de la planification de l'adaptation pour le changement de climat dans l'Arctique 5

Histoire de l'exploration et de l'exploitation minières au Labrador 11

La politique de la Fédération de Russie sur l'Arctique : Plan d'action pour le nord 18

Critique de livre : Finding Dahshaa – Self-Government, Social Suffering, and Aboriginal Policy in Canada 21

Nouveaux livres 23

Horizon 24

DIMINUTION DES POPULATIONS D'OISEAUX CHANTEURS BORÉAUX : MENACES POUR LES AIRES DE REPRODUCTION ET D'HIVERNAGE

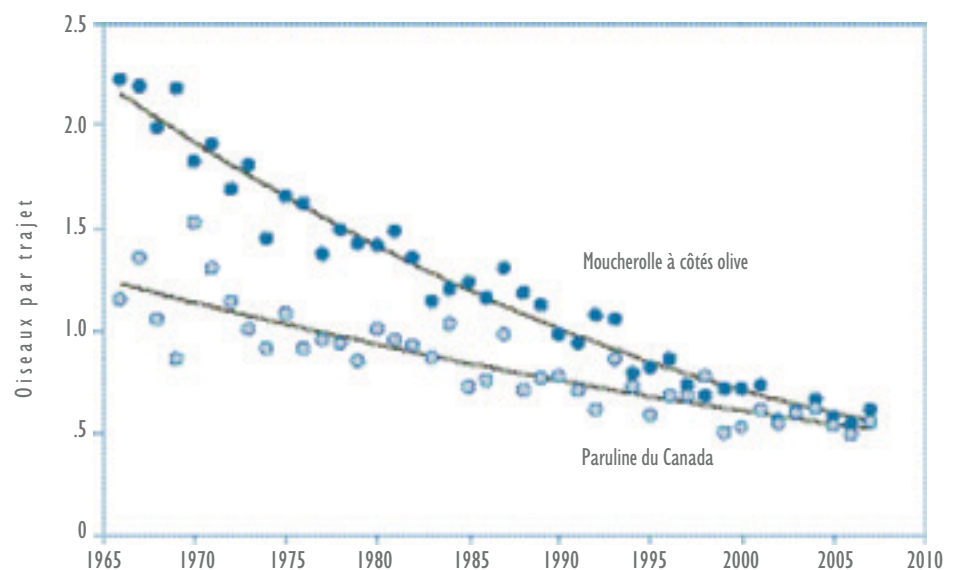
Bridget Stutchbury

La forêt boréale du Canada, qui s'étend sur 1,4 milliard d'hectares, représente le quart des plus grandes forêts intactes du monde et constitue la plus importante aire de reproduction d'oiseaux des Amériques. Elle abrite au moins 2 milliards d'oiseaux chanteurs migrateurs et a été désignée comme la zone de reproduction d'oiseaux de l'Amérique du Nord, même si elle est mieux connue pour son rôle en tant qu'énorme réserve de carbone et son potentiel de ralentissement du changement de climat. À chaque printemps, des millions d'oiseaux chanteurs migrateurs font des milliers de kilomètres en direction nord pour se rendre de l'Amérique latine et du Sud des É.-U. jusqu'à la vaste forêt boréale du Canada. C'est là l'un des plus considérables flux migratoires du

règne animal sur la planète – mais les oiseaux chanteurs migrateurs connaissent l'une des baisses les plus rapides ayant été enregistrées pour un groupe d'animaux sur la Terre. Plus de la moitié des oiseaux mentionnés dans « 20 Common Birds in Decline » (20 oiseaux le plus souvent recensés en déclin) de la National Audubon Society dépendent de la forêt boréale du Canada, leur aire de reproduction.

Les données du Relevé des oiseaux nicheurs (RON) et les résultats de la surveillance des

Figure 1
Les données du Relevé des oiseaux nicheurs (RON) montrent une diminution considérable du nombre de moucherolles à côtés olive (−3,7 % par an) et de parulines du Canada (−2,6 % par an). Ces deux espèces ont été inscrites sur la liste des espèces menacées au Canada.



migrations aux observatoires ornithologiques indiquent que de nombreuses espèces d'oiseaux chanteurs boréaux ont diminué au cours des dernières décennies. Selon le RON du Canada, entre 1966 et 2007 le nombre de parulines du Canada a diminué de 2,6% par année, et le nombre de moucherolles à côtés olive, de 3,7%, ce qui montre une perte cumulative stupéfiante de 50–75% depuis la date de ma naissance (figure 1). Selon le constat de l'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario, pour la période écoulée entre le début des années 1980 et 2001–2005 le nombre de moucherolles à côtés olive a régressé de 7%, et le nombre de parulines du Canada, de 15%, ces chiffres étant basés sur le nombre de carrés d'atlas occupés (corrigé pour tenir compte de l'effort*). Ces deux espèces ont été inscrites sur la liste des espèces menacées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et figurent sur la liste de surveillance de la société Audubon. La détermination de la cause de ces baisses spectaculaires fait l'objet d'intensives recherches sur les aires de reproduction et, dans une moindre mesure, sur les aires d'hivernage.

Une grande partie de la forêt boréale est demeurée intacte et figure parmi les plus grandes zones naturelles encore sauvages du monde. On se demande donc pourquoi un si grand nombre d'espèces d'oiseaux régressent. La cause de la diminution du nombre d'oiseaux chanteurs pourrait être à des milliers de kilomètres au sud, une possibilité évoquée même par le nom de ces oiseaux. Le remuement de la queue et le capuchon roux de la paruline à couronne rousse ne vous font peut-être pas penser aux oiseaux qui passent l'hiver dans le Sud, mais le nom provient de son habitat hivernal, dans les États du Sud, notamment la Floride. Les noms anglais d'autres oiseaux boréaux pourraient bien vous sembler étranges : Connecticut Warbler (paruline à gorge grise), Philadelphia Vireo (viréo de Philadelphie), Cape May Warbler (paruline tigrée), Nashville Warbler (paruline à joues grises), Tennessee Warbler (paruline obscure) et Magnolia Warbler (paruline à tête cendrée). Ce dernier provient du

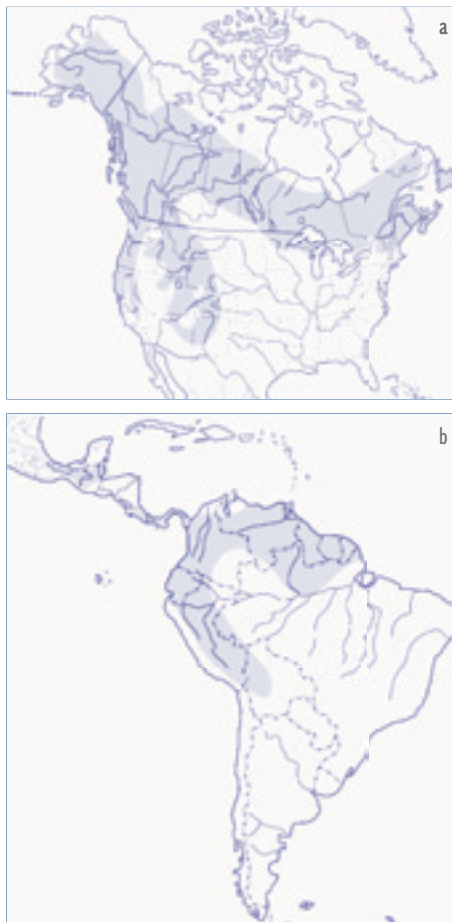


Figure 2

a) Le moucherolle à côtés olive se reproduit dans presque toute la forêt boréale du Canada, mais b) il passe l'hiver dans la partie nord de l'Amérique du Sud.

Mississippi; c'est le nom d'un arbre du Sud. Tous ces oiseaux ont été décrits et nommés pour la première fois il y a très longtemps, au cours des migrations printanières ou automnales, par des ornithologues qui ne savaient guère d'où ils venaient et où ils allaient.

La plupart des oiseaux chanteurs boréaux sont adaptés à deux mondes très différents. Le moucherolle à côtés olive qui émet, aux abords des tourbières du Nord, un sifflement, un chant qu'un anglophone interprète comme « *quick, three beers!* » (vite, trois bières), réside dans la forêt boréale pendant seulement quelques mois par année (figure 2). Un oiseau parcourt près de 20 000 km par année pour se rendre en Amérique du Sud et en revenir. La paruline du Canada, qui pèse un peu plus qu'un dollar canadien, quand elle émet son cri audacieux à partir d'un dense taillis d'épinettes est autant dans son élément que

lorsque, quelques mois plus tard, elle cherche des insectes dans une forêt pluviale en Colombie, aux côtés des gobemoucheons tropicaux et des tan-garas bifasciés qui vivent toute l'année dans cette région.

La déforestation des zones tropicales est sans doute à l'origine des baisses de populations pour de nombreuses espèces boréales, car elle diminue leurs chances de survivre aux migrations. Les pays d'Amérique latine déboisent environ quatre millions d'hectares de forêts tropicales par année. Les études montrent que les oiseaux chanteurs qui occupent un habitat de broussailles sec au lieu d'une forêt tropicale affichent de hauts niveaux de stress et ont un poids corporel et des taux de survie moindres. Pour les espèces territoriales, qui se nourrissent habituellement d'insectes pendant tout l'hiver, la concurrence pour un habitat de haute qualité est impitoyable. Les perdants sont les femelles et les jeunes oiseaux inexpérimentés qui migrent pour la première fois vers les tropiques. Exemple : des parulines flamboyantes forcées à occuper un habitat de broussailles sèches ont perdu du poids dans leur territoire hivernal, se sont envolées vers le Nord deux semaines plus tard au printemps et sont arrivées dans leur aire de reproduction avec un retard de une à deux semaines. La reproduction des parulines flamboyantes qui occupent un habitat de broussailles en hiver a donc été moins fructueuse; l'accouplement tardif, au printemps, a entraîné la perte de un ou deux oisillons par nid.

Il y a encore des forêts pluviales très étendues dans certaines parties des tropiques, notamment au Honduras, au Nicaragua et dans le bassin de l'Amazone, mais les aires d'hivernage de bon nombre d'espèces sont maintenant un ensemble disparate des restes de petites forêts et de zones de croissance secondaire de broussailles. Pour déterminer si les baisses de populations d'oiseaux boréaux sont dues aux menaces constatées dans les aires de reproduction ou les aires d'hivernage, nous devons d'abord savoir où migre une population reproductrice en particulier, et ensuite déterminer l'étendue de la déforestation et des autres menaces notées dans cette région. Nous connaissons la répartition géogra-

* Le nombre d'observateurs, la superficie qu'ils ont couverte et le temps qu'ils ont consacré à l'observation.

phique de base des aires d'hivernage des espèces, mais jusqu'à tout récemment il n'était pas possible de suivre les déplacements des oiseaux chanteurs individuels sur de longues distances.

Mes études de pistage d'un oiseau forestier, la grive des bois, et une gobeuse d'insectes en vol, l'hirondelle noire, m'ont permis de constater un niveau étonnamment élevé de «connectivité», ce qui signifie qu'une population reproductrice en particulier choisit une aire d'hivernage relativement restreinte. On trouve des grives des bois à partir du Sud du Mexique jusqu'au Panama, mais les individus d'une population reproductrice en particulier de la Pennsylvanie passent l'hiver dans le Nord du Nicaragua et au Honduras. Parallèlement, l'aire d'hivernage de l'hirondelle noire s'étend du Venezuela jusqu'au Sud du Brésil, mais les individus d'une population reproductrice en particulier ont passé l'hiver dans le bassin de l'Amazone, surtout près de Manaus, au Brésil. On peut se demander ce qui se passerait si la même connectivité existait pour les oiseaux chanteurs

Figure 3



migrateurs qui parcourent de longues distances, comme ceux des forêts boréales. Si cette connectivité existait, la déforestation tropicale dans une région n'entraînerait pas simplement une baisse diffuse, à peine mesurable, du taux de survie des adultes pour l'ensemble de l'aire de reproduction.

Moucherolle à côtés olive.
Photo : Jeff Nadler.



On doit plutôt supposer qu'une intense déforestation dans un pays tropical entraîne rapidement de fortes répercussions sur certaines populations reproductrices au Canada.

La principale cause de la déforestation en Amérique latine est le déboisement à des fins agricoles, notamment la production de biocarburant. L'une des plus lucratives cultures d'exportation est celle du café. En effet, les Nord-Américains boivent trois cents millions de tasses de café par jour et importent plus de 1,5 milliard de kilogrammes de fèves de café chaque année. Pour la période pour laquelle le déclin des oiseaux chanteurs a été documenté, on a noté un changement radical, soit le passage des plantations familiales traditionnelles de café cultivé à l'ombre à la produc-

tion à grande échelle en rangées à ciel ouvert (café cultivé au soleil) pour faciliter la croissance et la récolte rapides.

Une plantation de café cultivé à l'ombre est un mini-écosystème composé d'arbres tropicaux très élevés qui protègent les plants de café, fertilisent le sol et empêchent l'érosion quand des pluies diluviennes inondent la région. Par contre, la plupart des exploitations commerciales de café cultivé au soleil ressemblent à des champs de maïs plutôt qu'à des forêts, et elles exigent le recours intense aux engrais chimiques et aux pesticides. De nombreuses études ont montré que les plantations de café sous couvert forestier ont une plus grande biodiversité que les exploitations de café cultivé au soleil, y compris un plus grand nombre d'oiseaux chanteurs migrants. C'est là



Paruline du Canada. Photo: Jeff Nadler.

un exemple qui montre que le choix offert aux consommateurs avertis – la possibilité d’acheter du café certifié dont la culture est favorable aux oiseaux – peut promouvoir l’agriculture durable et préserver les habitats tropicaux de bonne qualité dans les régions très agricoles.

Pour les oiseaux migrateurs, le seul fait de protéger les forêts tropicales n’empêchera pas nécessairement le déclin des populations, car la productivité de la nidification dépend de l’étendue et de la qualité de l’habitat de reproduction. Une part de moins de 15 % de la forêt boréale canadienne a été protégée, et près du tiers de sa superficie a été consacrée à la coupe du bois, aux mines et à d’autres types d’exploitation. Au Canada, la coupe du bois à grande échelle constitue une menace pour les oiseaux chanteurs boréaux parce qu’elle force des espèces qui préfèrent les plus anciennes forêts à aller s’établir ailleurs ou à essayer de se reproduire dans les forêts en régénération. Une étude menée en Alberta, par exemple, a révélé que deux ans après que la coupe à blanc eut créé des blocs de forêt isolés à cet endroit, le nombre de parulines à gorge noire avait diminué de 15% et l’effectif de parulines couronnées, de 50%. Même les oiseaux chanteurs qui préfèrent la lisière des forêts et les aires ouvertes pourraient être menacés par la coupe du bois. Les moucherolles à côtés olive font leur nid dans des aires dégagées, y compris la lisière des forêts, les tour-

bières et les forêts brûlées, et ils sont souvent attirés par les aires de coupe en pleine régénération. Cependant, les responsables d’une étude menée dans l’Ouest des É.-U. ont constaté pour les moucherolles à côtés olive des forêts, où l’on pratique la coupe sélective, un succès de nidation de 50% inférieur à celui des espèces vivant dans un habitat naturel.

Les oiseaux boréaux s’adaptent au démembrement à grande échelle des forêts dû aux incendies et à la pullulation d’insectes, qui font partie intégrante de l’écosystème des forêts boréales depuis des milliers d’années. L’industrie forestière est en train de concevoir des méthodes d’exploitation plus viables en se basant sur l’idée de l’approximation des perturbations naturelles de manière qu’elles aient le moins de répercussions possible sur la faune et les communautés d’oiseaux. Exemple: une étude menée dans l’Ouest canadien a comparé les communautés d’oiseaux des zones brûlées depuis peu à celles des aires de coupe, et les responsables ont constaté qu’une seule opération de coupe, qui avait épargné de 12 à 34% des arbres et laissé certains blocs intacts, donnait les chiffres les plus semblables à ceux qu’on aurait obtenus pour une communauté d’oiseaux observée après un incendie.

Les effets de l’exploitation forestière ne sont pas les mêmes que ceux d’un feu de forêt ou de la pullulation d’insectes. L’étude réalisée dans l’Ouest canadien a indiqué que le tiers des espèces d’oiseaux présentent des différences d’abondance considérables entre un site brûlé et un site de coupe. Les communautés d’oiseaux recensées dans les aires de coupe comprennent surtout des généralistes qui nichent sur le sol ou dans la strate arbustive épaisse en pleine croissance, alors que les communautés aviaires constituées après un feu de forêt attirent des oiseaux cavernicoles dans les chicots. Il faut compter à peu près 60 ans pour que les communautés formées après la coupe du bois deviennent semblables à celles des aires brûlées. La préservation des habitats de reproduction pour les oiseaux chanteurs boréaux nécessite une approche à deux volets – d’abord réserver d’énormes aires de nature sauvage et, aux endroits où la coupe est autorisée, utiliser les méthodes les plus respectueuses de l’environnement.

La protection des grandes étendues de forêt boréale et l’exploitation durable dans les forêts d’intérêt commercial sont cruciales si l’on veut maintenir longtemps les écosystèmes des forêts boréales, notamment les oiseaux qui s’y reproduisent et jouent un rôle essentiel en se nourrissant d’insectes phyllophages et de fruits qui se dispersent. Ces dernières années, la superficie totale de forêts certifiées par le Forest Stewardship Council (FSC) a beaucoup augmenté; actuellement elle atteint environ 33 millions d’hectares au Canada. Il importe de souligner les impératifs actuels: la connaissance de l’importance de la forêt boréale pour freiner le changement de climat et la nécessité pour les consommateurs d’acheter des produits certifiés par le FSC et des produits de papier recyclé. Un facteur moins bien compris est la question de savoir comment la déforestation dans les tropiques influe sur les écosystèmes du Canada. La promotion du café cultivé à l’ombre est un outil important pour sensibiliser le public aux problèmes environnementaux planétaires et augmenter l’étendue et la qualité des habitats d’hiver de nombreux oiseaux boréaux.

Bridget Stutchbury est titulaire d'une chaire de recherche du Canada en écologie et biologie de conservation à l'Université de Toronto. Elle est l'auteure de Silence of the Songbirds (Harper Collins, 2007).

Références

Altman, B., et R. Sallabanks, 2000. Olive-sided Flycatcher (*Contopus cooperi*). Dans: The birds of North America, n° 502. A. Poole et G. Gill, éd. The Birds of North America Inc., Philadelphia, PA.

Robertson, B.A. et R.L. Hutto, 2007. Is selectively harvested forest an ecological trap for olive-sided flycatchers? *Condor* 109:109–121.

Schieck, J. et S.J. Song, 2006. Changes in bird communities throughout succession following fire and harvest in boreal forests of western North America: literature review and meta-analysis. *Revue canadienne de recherche forestière* 26 : 1299–1318.

Schmiegelow, F.K.A., C.S. Machtans et S.J. Hannon, 1997. Are boreal birds resilient to fragmentation? An experimental study of short-term community responses. *Ecology* 78:1914–1932.

Sauer, J.R., J.E. Hines et J. Fallon, 2008. The North American Breeding Bird Survey, Results and Analysis 1966–2007. Version 5.15.2008. USGS Patuxent Wildlife Research Center, Laurel, MD.

Stutchbury, B.J.M., S.A. Tarof, T. Done, E. Gow, P. Kramer, J. Tautin, J.W. Fox et V. Afanasyev, 2009. Tracking long-distance songbird migration using geolocators. *Science* 323:896.

Van Wilgenberg et Hobson, 2008. Landscape scale disturbance and boreal forest birds: can large single pass harvest approximate fires? *Forest Management and Ecology* 256:136–146.

Venier, L.A. et J.L. Pearce, 2007. Boreal forest landbirds in relation to forest composition, structure, and landscape: implications for forest management. *Revue canadienne de recherche forestière* 37:1214–1226.

TRANSMISSION DE LA CONNAISSANCE ENVIRONNEMENTALE ET DES APTITUDES DE TERRAIN DANS LE CONTEXTE DE LA PLANIFICATION DE L'ADAPTATION POUR LE CHANGEMENT DE CLIMAT DANS L'ARCTIQUE

Tristan Pearce,

Roland Notaina, Harold Wright, Adam Kudlak, James Ford et Barry Smit

I N T R O D U C T I O N

La recherche sur les répercussions du changement de climat, la vulnérabilité et l'adaptation dans l'Arctique a montré que les Inuit sont exposés aux risques du changement de climat. Les changements dans les schémas saisonniers, les précipitations, la dynamique des glaces marines et la variabilité du climat ont nui à la santé et à la disponibilité de certaines espèces servant à l'alimentation et aggravé les risques associés à la chasse et à la pêche. Ces changements ont des répercussions sur la sécurité alimentaire, la santé, la sécurité des déplacements et les activités culturelles. Le changement de climat devrait se poursuivre dans un avenir prévisible; il entraînera d'autres effets sur l'activité sociale, économique et politique des collectivités arctiques (Anisimov *et al.*, 2007; Lemmen *et al.*, 2008). De-

puis longtemps les Inuit composent avec les difficultés et s'adaptent à l'écosphère arctique. Ils ont déjà commencé à s'adapter aux risques climatiques émergents et devront continuer de le faire (Ford *et al.*, 2006a; Pearce *et al.*, 2010).

L'un des éléments cruciaux de la capacité d'adaptation est la connaissance approfondie du milieu arctique, qui permet aux Inuit d'utiliser les terres et les mers (et leurs ressources) d'une manière souple et dynamique. Les chasseurs gèrent le risque par une planification et préparation soigneuses, en emportant du matériel convenable, en prenant des précautions et en notant les signes critiques qu'envoie l'environnement, et en faisant le nécessaire. La connaissance du comportement des animaux leur permet de s'adapter aux nombres changeants d'animaux et aux endroits, alors que la connaissance des terres accroît leur capa-

cité de s'adapter. La connaissance de l'environnement et les aptitudes de terrain se transmettent d'une génération à l'autre grâce à la relation pratique avec l'environnement. Toutefois les jeunes Inuit consacrent beaucoup moins de temps aux activités de subsistance en dehors des camps organisés sur les terres et des excursions de chasse occasionnelles, mais plus de temps à leurs études et à leur emploi rémunéré. Par conséquent, bon nombre de jeunes chasseurs inexpérimentés ne sont pas aussi bien équipés pour faire face aux risques de la chasse. Nombre de jeunes Inuit ont été confrontés à des obstacles, et certains ont subi des blessures graves parce qu'ils ne comprenaient pas bien les dangers du terrain. Les particularités du changement de climat rendent la situation encore plus dangereuse pour eux.

Il faudrait adopter une politique qui favorise l'enseignement ainsi que la transmission de la connaissance environnementale et des aptitudes de terrain, afin d'accroître la compétence des jeunes Inuits, et donc leur capacité d'adaptation au changement de climat. Pour planifier l'adaptation, les décideurs doivent savoir quelles sont les aptitudes importantes pour que la chasse soit sécuritaire et fructueuse dans des conditions changeantes, dans quelle mesure ces aptitudes sont transmises et quels sont les facteurs qui facilitent ou gênent leur transmission. Jusqu'ici peu d'études se sont penchées sur cette question, et donc la compréhension de la capacité d'adaptation des Inuit et des moyens stratégiques de faciliter l'adaptation est limitée. Notre étude conceptualise les relations qui existent entre la connaissance environnementale et les aptitudes de terrain des Inuit, la capacité d'adaptation et la planification de l'adaptation dans les collectivités de l'Arctique. Nous nous sommes inspirés des recherches qui ont donné lieu à des textes expliquant comment la connaissance environnementale et les aptitudes de terrain se transmettaient entre les hommes inuits à Ulukhaktok, dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous utilisons la définition du terme « transmission » donnée par Ohmagari et Berkes (1997) : processus de transfert de biens culturels, comme les aptitudes, entre les per-

sonnes quand le succès de la transmission dépend du degré de maîtrise d'un élément particulier.

A D A P T A T I O N , C O N N A I S S A N C E E N V I R O N N E M E N T A L E E T A P T I T U D E S D E T E R R A I N D E S I N U I T

L'adaptabilité est un processus d'apprentissage et de réajustement continuels. Les aptitudes en innovation et improvisation acquises par l'expérience personnelle dans l'environnement se transmettent d'une génération à l'autre. La connaissance des Inuit évolue continuellement; elle est actualisée et révisée en fonction des observations, des nouvelles expériences et de l'intégration du savoir non traditionnel aux acquis traditionnels (Stevenson, 1996; Berkes, 1999). En tant que réservoir de connaissances accumulées sur les conditions changeantes et d'expériences d'adaptation, la connaissance environnementale et les aptitudes de terrain favorisent les interventions fondées sur l'expérience, face aux risques climatiques (Ford *et al.*, 2006a), ce qui accroît la capacité d'adaptation. À Igloolik, au Nunavut, par exemple, la connaissance des Inuit évolue en fonction des conditions climatiques changeantes grâce à l'apprentissage social, réduisant ainsi les risques d'un environnement changeant (Ford *et al.*, 2009).

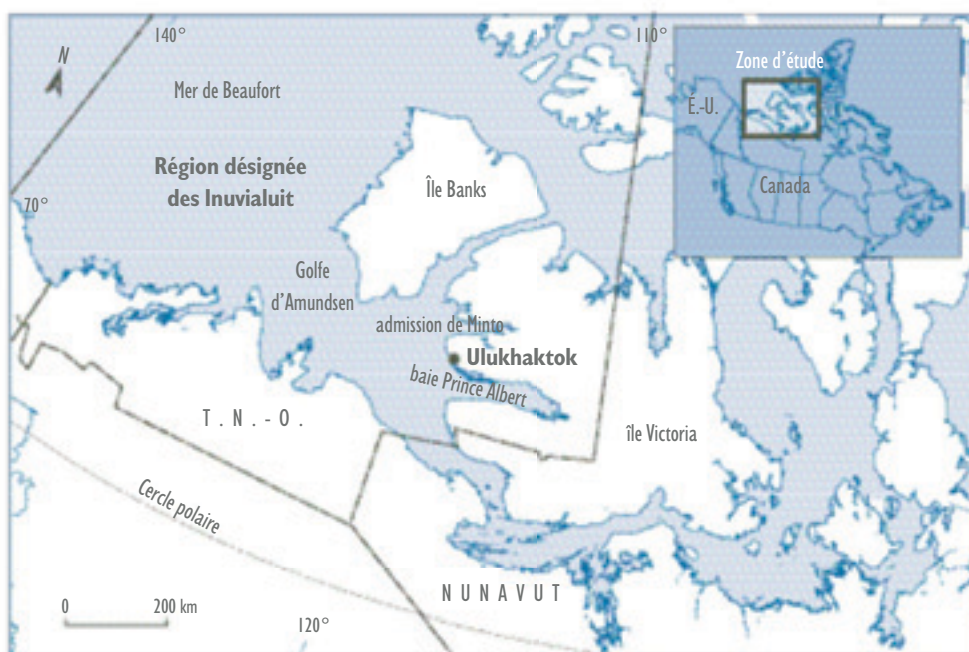
T R A N S M I S S I O N D E L A C O N N A I S S A N C E E N V I R O N N E M E N T A L E E T D E S A P T I T U D E S D E T E R R A I N

Dans le passé, la connaissance et les aptitudes des Inuit se développaient et se transmettaient par l'enseignement sur le terrain. Les plus jeunes écoutaient leurs aînés et apprenaient grâce à leurs contacts avec eux et avec d'autres personnes expérimentées. Dans le système d'éducation traditionnel des Inuit, « apprendre » et « vivre » signifiaient la même chose, et on ne faisait pas de distinction entre « connaissance », « jugement » et « aptitudes » (Groupe de travail sur l'éducation au Nunavik 1992). On constate cependant que les modes traditionnels d'apprentissage et de transmission de la connaissance ne s'appliquent pas comme dans le passé, notamment pour les jeunes (Irwin, 1989; Condon *et al.*, 1995; MacDonald, 1998; Takano, 2004).

Cette « déqualification » est due à l'abandon graduel des terres et des activités de subsistance par les jeunes, qui a commencé dans les années 1960 avec l'établissement des Inuit dans des centres et qui s'accélère de nos jours. Ce détachement résulte de plusieurs facteurs : la nécessité d'aller à l'école; la plus grande dépendance à l'égard d'un emploi rémunéré; les autres activités (sports, télévision, jeux vidéo, etc.); l'écart croissant entre les jeunes et leurs aînés; les nouvelles technologies; la diminution du prestige dont jouit le chasseur; et le fait que les jeunes veulent suivre les normes sociales « occidentales » au lieu de maintenir les traditions (Condon *et al.*, 1995; Ohmagari et Berkes, 1997; Ford *et al.*, 2006b).

L A T R A N S M I S S I O N D E S C O N N A I S S A N C E S E T D E S A P T I T U D E S À U L U K H A K T O K

Nous nous sommes penchés sur la question de la transmission de la connaissance environnementale et des aptitudes de terrain chez les hommes inuits, à Ulukhaktok, selon une approche décrite par Ohmagari et Berkes (1997) et en suivant les recommandations de Pearce *et al.* (2009) sur la



façon d'intéresser les gens. Ulukhaktok, une agglomération de la côte ouest de l'île Victoria, dans la région désignée des Inuvialuit (RDI), compte environ 400 habitants (99% d'Inuit). Notre étude répondait aux préoccupations des gens à propos de la diminution de la connaissance environnementale et des aptitudes de terrain, donc du manque d'intérêt de certains jeunes pour les activités de subsistance et du risque accru d'accidents pour les jeunes.

Nous avons d'abord utilisé des listes à espaces libres et mené des entrevues semi-structurées avec des personnes qui chassent et qui pêchent, reconnues comme des experts dans la collectivité, et avec des aînés, pour pouvoir dresser une liste détaillée des aptitudes de terrain nécessaires et des connaissances environnementales connexes. Pour des raisons pratiques, nous nous sommes limités à 83 points, notamment les aptitudes traditionnelles comme savoir préparer la viande et apprêter les peaux, et d'autres habiletés comme savoir monter et utiliser une radio VHF et se servir d'un poêle au naphthé. Nous avons ensuite mené des entrevues structurées avec 39 hommes inuits: 28 qui avaient entre 18 et 34 ans, et 11 entre 35 et 49 ans, soit 51% des hommes dans ces groupes d'âge.

Chaque enquête devait répondre à trois questions sur chacun des points inscrits sur la liste: 1) Avez-vous appris à faire cela? 2) Si oui, qui était votre principal mentor? 3) Quel âge aviez-vous? En suivant la méthode décrite par Ruddle et Chesterfield (1977) pour analyser les séquences d'acquisition des aptitudes traditionnelles, nous avons posé la question suivante: si vous l'avez appris, est-ce par l'expérience pratique ou seulement par l'observation (figure 1). Nous posé des questions plus détaillées pour mesurer le niveau de connaissance des répondants sur un point en particulier. Si par exemple, l'un d'eux disait qu'il savait chasser le caribou, on lui demandait s'il savait où aller pour cela, et le cas échéant, pour quelle raison il jugeait l'endroit convenable. Nous avons mené des entrevues semi-structurées avec huit aînés (50 ans ou plus) à des fins de comparaison.



R É S U L T A T S

Les données sur la transmission de la connaissance environnementale et des aptitudes de terrain par groupe de connaissances ou aptitudes sont fournies dans le tableau I. Les répondants de 18 à 34 ans ont indiqué que 56% des 83 points résultaient d'un apprentissage par l'expérience pratique et 17%, d'un apprentissage par l'observation seulement. Pour les répondants de 35 à 49 ans, 87% résultaient d'un apprentissage par l'expérience pratique et 6%, d'un apprentissage par l'observation seulement. Vingt-sept pour cent des

Ulukhaktok veut dire « un lieu où on trouve le matériel nécessaire à la fabrication des ulus (les couteaux en forme de croissant utilisés par les femmes) ». Ceci fait référence aux gisements locaux de cuivre et d'ardoise. Photo: T. Pearce.

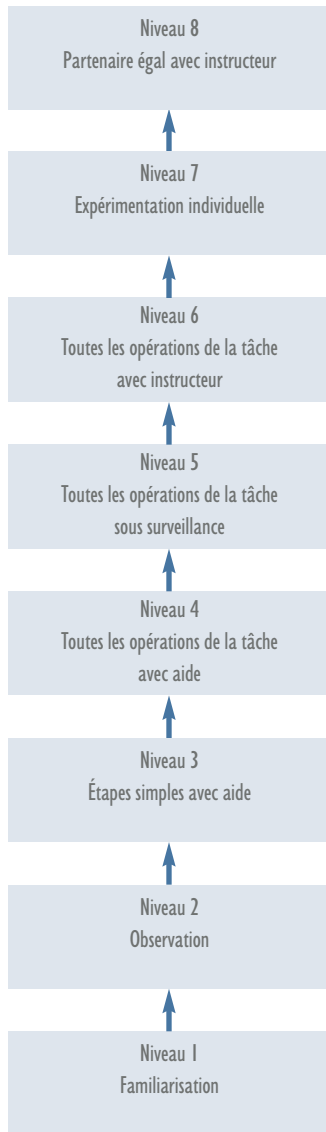
83 connaissances ou aptitudes (points) n'avaient pas été acquises par les répondants de 18 à 34, et sept pour cent ne l'avaient pas été par les répondants de 35 à 49 ans.

Les aptitudes générales concernant la chasse, les déplacements et le campement et les aptitudes en matière de pêche (toutes saisons), de chasse au caribou, au bœuf musqué et au canard



De jeunes chasseurs, Roland Notaina et Joseph Kuptana, font la chasse au bœuf musqué près d'Uryoktoak, Ulukhaktok, T.N.-O. Photo: T. Pearce.

Figure 1
Séquence d'apprentissage pour la connaissance
environnementale et les aptitudes de terrain



D'après Ruddle et Chesterfield (1977), et Ohmagari et Berkes (1997).

étaient bien transmises dans le groupe des répondants de 18 à 34 ans, et elles avaient été intégralement transmises dans le groupe des répondants de 35 à 49 ans. Les aptitudes pour lesquelles il faut utiliser une carabine ou un fusil, tirer un *aalliak* (traîneau) derrière une motoneige, monter une armature de tente, allumer un poêle au napthe ou un feu et maintenir la chaleur, et aller chercher de la glace pour avoir de l'eau potable étaient transmises à 100% dans les deux groupes d'âge.

Tableau I
Transmission de la connaissance environnementale et des aptitudes de terrain,
notes moyennes par groupes d'aptitudes, par pourcentage

Connaissances et aptitudes	18–34 ans (x=28)			35–49 ans (x=11)		
	EP	O	N	EP	O	N
Aptitudes générales – chasse et déplacement (n=5)	95%	4%	1%	100%	0%	0%
Recharger – balles (n=1)	18	43	39	64	27	9
Aptitudes en attelage de chiens (n=2)	39	19	42	73	27	0
Aptitudes pour le campement (n=8)	87	8	5	100	0	0
Allumer un <i>qulliq</i> * et maintenir la chaleur (n=1)	11	64	25	27	18	55
Aptitudes pour la pêche (n=3)	94	1	5	100	0	0
Aptitudes pour la chasse au caribou (n=4)	84	6	10	100	0	0
Aptitudes pour la chasse au bœuf musqué (n=4)	74	14	12	100	0	0
Aptitudes pour la chasse au phoque (n=7)	43	29	28	79	9	12
Aptitudes pour la chasse au canard (n=3)	100	0	0	100	0	0
Aptitudes pour la chasse à l'ours polaire (n=3)	23	12	65	91	6	3
Aptitudes pour la chasse au loup (n=3)	26	14	60	85	0	15
Aptitudes au piégeage (n=3)	50	11	39	88	0	12
Aptitudes pour l'apprêtage des peaux (n=6)	25	46	29	79	16	5
Aptitudes en navigation et orientation (n=7)	45	14	41	94	0	6
Déplacement sur les glaces marines (n=3)	54	8	38	97	3	0
Prévision météorologique (n=5)	39	25	36	64	7	29
Fabrication de matériel et réparation (n=15)	51	17	31	82	10	8
Total (n = 83)	56%	17%	27%	87%	6%	7%

EP Apprentissage par l'expérience pratique
O Apprentissage par l'observation seulement
N Pas appris

n Nombre de points
x Nombre de répondants
* Lampe en pierre qu'utilisent les Inuit

Dans le contexte du changement de climat, il importe de signaler que certaines aptitudes traditionnelles concernant la navigation, l'orientation et les prévisions météorologiques n'étaient guère transmises, en moyenne, pour les répondants de 18 à 34 ans. Quarante-vingt-treize pour cent des répondants de 18 à 34 ans pouvaient naviguer en se rappelant le relief des terrains, mais peu parmi eux pouvaient le faire en se basant sur les bancs de neige (29%) ou les étoiles (21%) – aptitudes importantes en cas de mauvaise visibilité et quand les endroits sont peu connus. Par ailleurs, seuls 57% des répondants connaissaient les différents types de glaces marines (et savaient quand les glaces posent des risques pour les déplace-

ments). Et encore moins savaient comment prédire les conditions météorologiques d'après le type de nuages (18%) ou la configuration des vents (21%), mais 96% pouvaient lire un bulletin météorologique. Les entrevues ont révélé que la plupart des répondants de 18 à 34 ans choisissent de voyager quand les conditions météorologiques sont idéales et consultent les bulletins météorologiques avant de partir. Les répondants de 34 à 49 ans étaient plus enclins à consulter leurs aînés avant de voyager et se fiaient à leurs aptitudes traditionnelles en matière de prévisions météorologiques. À Ulukhaktok et dans d'autres localités de

l'Arctique, les Inuit ont dit que les conditions météorologiques changeaient (Nickels *et al.*, 2006). Par conséquent, certains modes de navigation et de prévision météorologique traditionnels sont moins précis et moins utiles que dans le passé (Ford *et al.*, 2009). Mais les plus vieux répondants ont souligné que les aptitudes traditionnelles en navigation et en prévision météorologique, adaptées aux nouvelles conditions si nécessaire, demeurent importantes.

Le niveau de connaissances d'un répondant à propos d'une aptitude en particulier est devenu plus évident quand on lui a demandé s'il savait quel était l'endroit propice à la chasse pour une certaine espèce et pourquoi. La capacité de s'approcher d'un caribou, de le tuer d'un coup de fusil et de le dépecer est fort utile, mais encore faut-il savoir où trouver l'animal et pourquoi l'endroit est propice. Cette connaissance est particulièrement importante dans le contexte du changement de climat qui affecte les écosystèmes et les habitudes des animaux sauvages. Elle force les chasseurs à s'adapter et parfois à chasser à des endroits qu'ils connaissent moins bien. Même s'ils avaient de bonnes aptitudes pour la chasse au canard, la plupart du temps les répondants de 18 à 34 ans ne savaient pas où chasser le caribou, le boeuf musqué, le loup ou l'ours polaire et où placer les pièges pour les renards. Et ils ne savaient pas pourquoi les lieux de chasse qu'ils fréquentaient étaient convenables. Exemple : 14 % seulement des répondants de 18 à 34 ans savaient où chasser le caribou et pourquoi, et pour la chasse à l'ours polaire la proportion atteignait à peine 11%. Cela est dû au fait que la plupart de ces répondants vont encore à la chasse avec leur mentor (membre de la famille plus âgé) et que les aptitudes n'ont pas encore été intégralement transmises.

À noter que dans chaque groupe d'âge certains répondants avaient acquis plus de connaissances et d'aptitudes que d'autres (des répondants avaient acquis 96 % des 83 aptitudes par l'expérience pratique) et affichaient un niveau d'apprentissage supérieur. Il semble que certains répondants avaient plus de chances que d'autres d'acquérir des connaissances environnementales

Tableau II

Âge où l'aptitude a été acquise, transmission de certaines connaissances environnementales et aptitudes de terrain (apprentissage par la pratique), et niveau atteint dans la séquence d'apprentissage

Aptitudes	18-34 ans (x=28)			35-49 ans (x=11)		
	Âge moyen	Transmis- sion (PR)	Niveau	Âge moyen	Transmis- sion (PR)	Niveau
Utilisation d'une carabine	8	100%	8	9	100%	8
Utilisation d'un fusil	10	100%	8	10	100%	8
Chargement d'un <i>aalliak</i> * pour les déplacements	14	96%	7	14	100%	8
Montage d'armature de tente	13	100%	7	11	100%	8
Mise à l'eau des filets à poisson durant l'été	14	100%	6	11	100%	8
Mise à l'eau des filets à poisson durant l'automne (sous la glace)	14	82%	5	12	100%	8
Chasse au caribou	11	86%	5	11	100%	8
Chasse au canard	10	100%	7	11	100%	8
Navigation d'après les bancs de neige	14	29%	5	18	100%	7
Prévision météorologique d'après les nuages	14	18%	5	17	73%	7
Déplacement sur les glaces marines en hiver	15	57%	5	16	100%	7
Déplacement sur les glaces marines au printemps	16	82%	6	17	100%	7

PR Apprentissage par l'expérience pratique
x Nombre de répondants

* Traîneau qu'utilisent les Inuit

et des aptitudes de terrain. Les facteurs susceptibles d'influencer l'apprentissage incluent l'ordre des naissances, la structure de la famille, l'éducation reçue et l'accès à l'équipement nécessaire. Les futures publications fourniront plus de détails sur ces facteurs et d'autres tendances.

Â G E D E

L' A P P R E N T I S S A G E

Le tableau II montre l'âge moyen auquel les aptitudes sont acquises et certaines connaissances environnementales et aptitudes de terrain (apprentissage pratique) sont transmises, ainsi que le niveau d'apprentissage. Pour les deux groupes d'âge, la plupart des aptitudes générales en matière de chasse et de campement avaient été acquises à 13 ou 14 ans. En moyenne, les répondants des deux groupes d'âge avaient acquis les aptitudes nécessaires pour les déplacements sur les glaces marines plus tard, soit entre 15 et 17 ans. Ces âges concordent avec les déclarations des

répondants plus âgés (50 ans et plus) qui avaient acquis des aptitudes générales en matière de chasse et de campement (dont ils maîtrisaient les secrets) à 13 ou 14 ans et des aptitudes plus poussées, entre autres pour la navigation sur les glaces marines, à 15 ou 16 ans. Pourtant, même si l'âge auquel les aptitudes avaient été acquises par l'expérience était semblable pour les divers groupes d'âge, le niveau de maîtrise différait. Exemple : en moyenne, les répondants de 18 à 34 ans avaient acquis des aptitudes au niveau 5 (toutes les opérations de la tâche sous surveillance) pour la chasse au caribou, alors que ceux de 34 à 49 ans avaient acquis les mêmes aptitudes au niveau 8. Parallèlement, la compétence en matière de déplacement sur les glaces marines en hiver avait été acquise au niveau 4 par les répondants de 18 à 34 ans (toutes les opérations de la tâche avec aide), alors que ceux de 34 à 49 ans maîtrisaient cet art à 16 ans. On note cette différence pour la plupart des aptitudes testées, sauf les notions élémentaires de

chasse, de déplacement et de campement. Les plus jeunes répondants apprennent à un âge semblable à celui des répondants plus âgés, mais leur niveau d'acquisition des aptitudes est inférieur, ce qui laisse supposer qu'ils ne maîtriseront pas ces activités avant d'avoir atteint un âge plus avancé.

C O N C L U S I O N S

Les résultats de cette étude justifient les initiatives stratégiques qui encouragent l'enseignement et la transmission des connaissances environnementales et des aptitudes de terrain dans les collectivités de l'Arctique. Les changements de société ont modifié les méthodes traditionnelles de transmission des connaissances et des aptitudes dans l'Arctique, ce qui requiert l'adoption de politiques. La compréhension détaillée du processus de transmission peut aider les décideurs et les éducateurs du Nord à prendre des décisions éclairées sur l'élaboration et l'application des programmes d'études et de formation. Conformément à l'idéologie sur l'apprentissage de la Piqquisilirivvik Cultural School de Clyde River, au Nunavut, par exemple, l'étude montre que l'apprentissage pratique est important pour la transmission intégrale (niveau 7 ou 8 dans la séquence d'apprentissage) des connaissances environnementales et des aptitudes de terrain – y compris la connaissance détaillée et l'expérience qui permettent aux chasseurs et aux pêcheurs de s'adapter aux conditions climatiques changeantes. Même si elles ne sont pas spécifiquement axées sur l'adaptation au changement de climat, les initiatives pour l'enseignement et la transmission des connaissances environnementales et des aptitudes de terrain augmenteront la capacité d'adaptation des gens pour qu'ils puissent composer avec les risques actuels et futurs du changement climatique.

Tristan Pearce est candidat au doctorat en géographie à l'Université de Guelph. Il a gagné la bourse d'études de la Commission canadienne des affaires polaires en 2008. Roland Notaina, Harold Wright et Adam Kolouhok Kudlak sont

des chasseurs et chercheurs d'Ulukhaktok. James Ford est professeur adjoint en géographie à l'Université McGill. Barry Smit est titulaire d'une chaire de recherche du Canada et professeur de géographie à l'Université de Guelph.

Remerciements

Nous tenons à remercier les résidents d'Ulukhaktok de leur générosité, de leur amitié et de leur contribution à notre enquête, notamment ceux qui ont répondu à nos questions. Merci à Robert Kuptana, Mel Pretty, Ross Napayok Klengenber, Jack Simon Kataoyak, Jerry Sr. Akoakhion, Morris Nigiyok, Justin Memogana et Zane Kuneyuna pour leur apport intellectuel et l'aide fournie sur le terrain. Nous voulons aussi exprimer notre reconnaissance à Ben Bradshaw, Chris Furgal, Frank Duerden, Peter Collings, Mark Andrachuk et Laura Fleming.

Cette recherche a été rendue possible grâce au soutien d'ArcticNet, du projet CAVIAR de l'Année polaire internationale, de la bourse de doctorat Vanier du CRSH, de la bourse d'études de la Commission canadienne des affaires polaires (AUCEN) et des bourses d'études supérieures de l'Université de Guelph.

L'étude a été menée dans le cadre de l'activité du Global Environmental Change Group de l'Université de Guelph, en vertu du permis de recherche scientifique n° 14440 de l'Institut de recherche Aurora.

Références

- Anisimov, O., D. Vaughan, T. Callaghan, C. Furgal, H. Marchant, T. Prowse, H. Vilhjalmsson et J. Walsh, 2007. Chapitre 15 : Polar regions (Arctic and Antarctic). Dans : M. Parry, J. Palutikof, P. van der Linden et C. Hanson. *Climate change 2007: impacts, adaptation and vulnerability*. Contribution du groupe de travail II pour le quatrième rapport d'évaluation du GEIEC – Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, 2007. *Climate Change 2007: Synthesis Report*. Presses de l'Université Cambridge, Cambridge, R.-U. 653–685.
- Berkes, F., 1999. *Sacred Ecology: Traditional Ecological Knowledge and Resource Management*. Taylor and Francis, Londres, R.-U.
- Berkes, F., J. Colding et C. Folke, 2003. *Navigating Social-Ecological Systems: Building Resilience for Complexity and Change*. Presses de l'Université Cambridge, Cambridge, R.-U.

- Ford, J., B. Gough, G. Laidler, J. MacDonald, K. Qrunnut et C. Irngaut, 2009. Sea ice, climate change, and community vulnerability in northern Foxe Basin, Canada. *Climate Research* 37:138–154.
- Ford, J., B. Smit et J. Wandel, 2006b. Vulnerability to climate change in the Arctic: A case study from Arctic Bay, Canada. *Global Environmental Change* 16(2):145–160.
- Irwin, C., 1989. Lords of the Arctic: wards of the state. The growing Inuit population, Arctic resettlement and their effects on social and economic change – a summary report. Ottawa : Comité canadien des ressources arctiques. *Northern Perspectives* 17(1).
- Lemmen, D., F. Warren, J. Lacroix et E. Bush, 2008. *Vivre avec les changements climatiques au Canada : édition 2007*. Gouvernement du Canada, Ottawa. 448.
- MacDonald, J., 1998. *The Arctic Sky: Inuit Astronomy, Star Lore, and Legend*. Institut de recherche du Nunavut, Iqaluit, et le Musée royal de l'Ontario, Toronto.
- Nickels, S., C. Furgal, M. Buell et H. Moquin (éd.), 2006. *Unikkaaqatigit – Putting the human face on climate change: perspectives from Inuit in Canada*. Publication conjointe de : Inuit Tapiriit Kanatami, Centre Navivik pour la santé des Inuit et les changements environnementaux à l'Université Laval et Centre Ajunnginiq à l'Organisation nationale de la santé autochtone, Ottawa.
- Groupe de travail sur l'éducation au Nunavik, 1992. *Silatunimut: the pathway to wisdom*. Rapport final du Groupe de travail sur l'éducation au Nunavik. Société Makivik, Laval, Québec.
- Ohmagari, K., et F. Berkes, 1997. Transmission of Indigenous Knowledge and bush skills among the western James Bay Cree women of subarctic Canada. *Human Ecology* 25(2): 197–222.
- Pearce, T., B. Smit, D. Duerden, J. Ford, A. Goose et F. Kataoyak, 2010. Inuit vulnerability and adaptive capacity to climate change in Ulukhaktok, Northwest Territories, Canada. *Polar Record* 46:157–177.
- Pearce, T., J. Ford, G. Laidler, B. Smit, D. Duerden, M. Al-larut, M. Andrachuk, S. Baryluk, A. Diaila, P. Elee, A. Goose, T. Ikummaq, E. Joamie, F. Kataoyak, E. Loring, S. Meakin, S. Nickels, K. Shappa, J. Shirley et J. Wandel, 2009. Community collaboration and environmental change research in the Canadian Arctic. *Polar Research* 28(1): 10–27.
- Stevenson, M.G., 1996. Indigenous Knowledge in Environmental Assessment. *Arctic* 49(3): 278–291.
- Takano, T., 2004. Connections with the land: land skills courses in Igloolik. *Nunavut. Ethnography* 6(4): 463–486.

Pour la liste complète des références, veuillez communiquer avec Tristan Pearce : tpearce@uoguelph.ca.

HISTOIRE DE L'EXPLORATION ET DE L'EXPLOITATION MINIÈRES AU LABRADOR

Derek Wilton



Les mines existent depuis longtemps au Labrador, et la découverte de minéraux a beaucoup contribué à façonner les cultures de cette région (une impulsion qui se maintient à l'heure actuelle). La nature de l'exploitation des roches et des minéraux au Labrador a été déterminée par la conjoncture économique et les besoins technologiques des différentes périodes. Les règlements qui régissent l'exploration et l'exploitation ont continuellement évolué, mais au fil des époques un mouvement en faveur d'un plus grand contrôle à l'échelle locale a gagné du terrain.

UTILISATION DES ROCHES ET MINÉRAUX DANS LE PASSÉ AU LABRADOR

La plus ancienne activité minière connue au Labrador est celle qui s'est déroulée dans la région

de Hilda Creek, dans la réserve de parc national des Monts-Torngat. Au début, les populations de la période archaïque maritime ont exploité un site éloigné situé dans une cuvette glaciaire, à environ 285 km au nord de Nain. Ces gens sont les premiers habitants connus de Terre-Neuve et du Labrador. Ils y étaient établis à une époque lointaine (entre 5 000 et 2 500 ans), après quoi, selon les relevés archéologiques, ils n'ont plus laissé de traces. Ils ont utilisé une variété exceptionnelle de roche siliceuse aujourd'hui appelée chert ramah. Outre qu'il se caractérise par sa maniabilité, ce chert peut être très translucide – presque translucide – et apparemment on ne s'intéressait pas seulement à sa fonction utilitaire. Il semble qu'il ait eu des propriétés auxquelles on attribuait un sens spirituel. Dans certaines caches de la période archaïque maritime, on a trouvé des bifaces raffinés mesurant plus de 20 cm de longueur, qui au-

Le géologue, arpenteur et explorateur A.P. Low (à gauche, au Labrador en 1895, avec l'arpenteur adjoint David Eaton) a cartographié une superficie de 300 000 kilomètres carrés durant ses épiques expéditions dans des territoires qui sont maintenant le Nord du Québec et le Labrador. Il a été le premier à constater l'importance des districts ferrifères du Labrador. Source: Bibliothèque et archives Canada (PA-038321).

raient apparemment eu un usage cérémonial (Stephen Loring, com. pers. 2006). Des artefacts de cette matière ont été trouvés sur des sites aussi loin au sud que le Maine, ce qui montre que le chert était un important produit d'échange il y a des milliers d'années. Tous les groupes ultérieurs, notamment les Inuit de Thule qui ont vécu il y a entre 600 et 700 ans, l'ont utilisé. Près de Hope-dale, les populations de Thule extrayaient aussi la saponite qu'elles sculptaient pour en faire des

lampes à huile (Meyer et Montague, 1994). Tuttle (1885) a décrit des grenats, qu'il a appelés latrobites; ceux-ci provenaient de l'île Amitok et servaient de bijoux aux Inuit de Killiniq, à l'extrémité nord du Labrador.

MINÉRAUX,
MISSIONNAIRES ET
LA COMMISSION
GÉOLOGIQUE
DU CANADA

L'intérêt des Européens pour les roches et les minéraux du Labrador remonte à l'époque où les missionnaires moraviens ont débarqué sur les côtes nord du Labrador, dans les années 1770. L'un d'eux, un certain M. Wolfe, avait remarqué un minéral intéressant d'un bleu iridescent sur l'île Paul, près de Nain. Il en a apporté en Europe où le produit fut nommé « pierre du Labrador »

(labradorstein). Ce minéral ayant le grade de gemme s'appelle labradorite. Les Moraviens ont même songé à entreprendre son extraction pour financer leurs missions du Labrador (Hans Rollmann, com. pers. 2010).

La Commission géologique du Canada a fourni les premières descriptions techniques écrites des roches du Labrador. Robert Bell (1884), qui voyageait en direction de la baie d'Hudson, s'est arrêté à Nain, et il a décrit l'utilisation de l'ardoise de la baie Ramah pour la construction de maisons. Lors de son épique expédition d'un bout à l'autre de la péninsule du Labrador, en 1893–1894, A.P. Low (1895) a documenté et décrit pour la première fois les vastes districts ferrifères de l'Ouest du Labrador. D'après certains témoignages, un prêtre catholique, Louis Babel, pourrait

avoir été le premier à noter qu'il y avait du fer dans la région quand il s'y rendait pour visiter les Innus de l'arrière-pays, mais Low a définitivement été le premier à constater l'intérêt économique des gisements et à avoir apporté des échantillons qui prouvaient leur teneur significative en fer.

L'intérêt pour Terre-Neuve et le lien avec le Labrador au début du 20^e siècle étaient centrés sur les pêches marines et les ressources des zones côtières. La première mine avait été aménagée à Rowsell's Harbour, dans la baie Ramah où en 1902 on avait extrait de la pyrite d'un horizon sédimentaire singulier qui stratigraphiquement se situe directement au-dessous du même horizon de chert qui affleure à Hilda Creek, à peu près à 6 km à l'est. À l'époque, la loi sur l'exploitation minière à Terre-Neuve prévoyait le jalonement d'un domaine en fief simple qui conférerait à perpétuité la propriété du claim minier, lorsque les droits avaient été acquittés (Martin, 1973). Curieusement, le permis d'exploitation en fief simple pour le site minier de Rowsell's Harbour est encore en vigueur, même si le reste de la région constitue la réserve de parc national des Monts-Torngat.

En 1927, le Privy Council, à Londres, a établi que la frontière du Labrador (communément appelée « côte du Labrador ») s'étendait jusqu'au cours supérieur des fleuves qui se jettent dans l'Atlantique. Le cours supérieur du plus grand de ces cours d'eau, le fleuve Churchill (à l'époque appelé fleuve Hamilton), incluait une grande partie des districts ferrifères décrits par Low. En 1929, la Compagnie du Nouveau-Québec a obtenu du gouvernement du Québec des concessions minières englobant des terres situées en amont du cours supérieur du fleuve Hamilton. Les responsables ont entrepris des travaux sur le terrain soutenus par des opérations aéroportées, une technologie appliquée pour la première fois dans la région. D'après Geren et McCulloch (1990), ils ont découvert des gisements de fer près de Knob Lake (Schefferville, QC) et dans la région de Wabush, et constaté que certaines parties des concessions étaient dans le bassin du fleuve Hamilton, donc au Labrador. La Compagnie du Nouveau-Québec a aussi constaté que d'autres gisements de



fer chevauchaient la ligne de partage des eaux. Autrement dit, ceux-ci se situaient au Québec et au Labrador.

Il semble que l'un des points encourageants pour Terre-Neuve durant la Dépression ait été la découverte de filons d'or, en 1932, dans l'Ouest du Labrador, près de Wabush. Le compte rendu d'une expédition menée par le capitaine Bondurant (associé à la Compagnie du Nouveau-Québec) et financée par des gens de St. Louis, Missouri, a signalé la découverte de filons aurifères à haute teneur. Dans l'engouement de cette « découverte », le gouvernement de Terre-Neuve a ouvert un bureau de poste dans la région. En 1933, il a même émis un timbre-poste aérienne de 75 cents portant la mention « Labrador, The Land of Gold » (la terre qui contient de l'or). Lors de travaux ultérieurs exécutés à l'été 1933, les intéressés ont constaté que la découverte n'était qu'un canular, les riches échantillons ayant probablement été « salés ».

L'EXPLORATION ET
L'EXPLOITATION
MINIÈRES
DE NOS JOURS

L'exploration minière de notre temps, au Labrador, a réellement démarré en 1936, quand la commission du gouvernement (Terre-Neuve) a accordé une concession de 55 000 milles carrés dans l'Ouest du Labrador à la Weaver Coal Company, plus tard appelée Labrador Mining and Exploration Co. Ltd. (LME). Les opérations menées en 1936 par J. Retty portaient sur la recherche d'éléments utiles, mais le fer n'était pas l'un de ces éléments (Geren et McCullogh, 1990). Or, en 1937 M. Retty a découvert un gisement massif de fer à haute teneur à Sawyer Lake. En fait, c'est un piègeur innu, Mathieu André, qui l'avait emmené à cet endroit; il a reçu une commission d'intermédiaire de 7 000 \$ (*op cit.*). L'un des principaux résultats des opérations de cartographie menées pour la prospection a été la carte indiquant que le bassin du fleuve Hamilton était plus grand que ce qu'on avait supposé. La superficie du Labrador a continué à augmenter parallèlement à la progression des travaux sur le terrain (*op cit.*). En 1939, la LME a obtenu du gouvernement du Qué-



Timbre « Labrador, The Land of Gold » (la terre qui contient de l'or), 1933.

bec des concessions minières pour la zone située au nord du bassin hydrographique du fleuve Hamilton, y compris la région de Knob Lake.

En 1941 la société Hollinger North Shore Exploration Co. Ltd. a acquis la LME, et elle a poursuivi le travail de prospection. En 1947, les responsables ont décidé d'exploiter les gisements de fer de Knob Lake; la mine devait entrer en production et commencer à acheminer ses produits en 1952. Les formations minérales de Knob Lake constituaient du minerai « tout-venant », ce qui signifie qu'il n'y avait qu'à extraire le minerai et lui donner une transformation secondaire minimale pour pouvoir l'acheminer vers les marchés. Le minerai extrait à cet endroit avait été amolli par exposition à l'atmosphère et altéré durant le Crétacé (il y a environ 100 millions d'années). En revanche, le minerai relativement riche extrait près de Sawyer Lake et le minerai d'une teneur légèrement inférieure maintenant extrait près de Wabush sont beaucoup plus durs et doivent être traités davantage.

La fin de la Seconde Guerre mondiale a amené de nouveaux facteurs qui ont eu d'énormes répercussions sur l'industrie minière. Le rattachement de Terre-Neuve à la Confédération, le 1^{er} avril 1949, a donné lieu à l'adoption d'une réglementation moderne pour les droits d'exploration et l'exploitation des minéraux. La Confédération supprimait les risques de problèmes internationaux relativement à l'expédition du

minerai par le rail à partir de Knob Lake, au Québec, traversant le Labrador, pour atteindre à nouveau le Québec, à Sept-Îles. Les progrès dans le transport aérien conjugués à l'ouverture de la nouvelle base aérienne à Goose Bay ont beaucoup amélioré l'accès à l'intérieur du Labrador et l'utilisation des nouvelles techniques d'exploration aéroportées. En 1948, des prospecteurs de la Norancon Exploration Ltd. ont découvert du cuivre près de Seal Lake dans la ceinture minérale centrale (CMC) du centre du Labrador. En 1950, des concessions minières ont été accordées à la Frobisher Ltd. dans cette région. Cet été là, des membres de son équipe, qui travaillaient sur le terrain, ont découvert de vastes gisements de cuivre près de Seal Lake (Evans, 1950), un événement qui a déclenché l'essor de la prospection dans la CMC. L'expansion s'est poursuivie pendant une dizaine d'années, et d'importantes ressources en cuivre, uranium, molybdène, plomb et zinc ont alors été découvertes.

La décision d'entrer en production à Knob Lake a donné lieu à la création de l'Iron Ore Company of Canada (IOC) en 1949. La construction du chemin de fer de la côte Nord du Québec et du Labrador a commencé en 1951. Entre 1949 et 1952, des travaux d'exploration ont été effectués sur une zone de gisements de spécularite à forte teneur en fer, près du lac Wabush. En 1951, conjointement aux opérations de forage, on a fait des levés aéromagnétiques au-dessus des concessions de l'IOC (auparavant appelée LME). Les levés couvraient également des parties de la concession initiale de la LME qui avaient été abandonnées en 1939 (Geren et McCullogh, 1990), et ils ont révélé qu'il pourrait aussi y avoir des dépôts de fer magnétique sur ces portions.

En 1951, le gouvernement de Terre-Neuve a créé la Newfoundland and Labrador Corporation (NALCO), une société d'État à laquelle il a accordé des concessions minières au Labrador situées en dehors de celles que détenaient la LME et la Frobisher Ltd. La British Newfoundland Corporation (BRINCO) a été constituée en 1953, et la plupart des concessions de la NALCO, au Labrador, ont été cédées à sa division de la prospection minière, la British Newfoundland Exploration



La carrière de labradorite, de l'Association des Inuit du Labrador, à Ten Mile Bay. Les blocs, qui pèsent entre 10 et 30 tonnes, sont transportés en Italie, où ils sont vendus aux acheteurs de partout dans le monde. Source : Labrador Inuit Development Corporation.

Ltd. (BRINEX). IOG a communiqué tous les résultats de ses levés aéromagnétiques de 1951 au gouvernement de Terre-Neuve qui alors cédé les droits miniers sur les terres non détenues par la LME et la NALCO.

En 1954, des géologues de BRINEX, qui travaillaient sur les parties est de la CMC ont découvert de l'uranium près de l'agglomération côtière de Makkovik. Cet événement a marqué le début d'une période de prospection de l'uranium qui a duré presque trente ans. En 1955, des géologues de Frobisher Ltd. ont découvert de l'uranium dans la partie ouest de la CMC, et en 1956 les employés de BRINEX ont découvert le gisement Kitts. De nombreuses autres découvertes ont suivi, notamment celle du gisement Michelin en 1967, au cours du suivi d'un levé aérogéophysique (radiométrique). Les travaux de BRINEX ont été exécutés à partir de Northwest River; ils ont occupé un certain nombre de résidents de la localité devenus prospecteurs.

La construction du chemin de fer de la Québec North Shore and Labrador (QSNL) s'est terminée en février 1954, et en juillet de la même année on a commencé à expédier du minerai de fer de Schefferville à destination de Sept-Îles. Grâce à l'ouverture de la Voie maritime du Saint-

Laurent, en 1955, les navires pouvaient désormais amener directement le minerai de Sept-Îles qui serait livré à des clients dans toute la région des Grands lacs.

En 1956, la Kennco Explorations (Canada) Ltd. a acquis une option d'achat sur la concession de la Frobisher Ltd. et effectué un levé géochimique de reconnaissance au-dessus de la région de Seal Lake, dans la CMC. Cette opération était une initiative d'avant-garde menée à l'aide de techniques très perfectionnées pour l'époque, dont l'exploitation d'un laboratoire d'analyse dans la brousse. Elle a amené la découverte d'autres minéralisations de cuivre ainsi que celles de béryllium et de terres rares (Brummer, 1960).

Au début des années 1950, il y a eu des changements technologiques spectaculaires dans le secteur de l'extraction du fer et la sidérurgie. Le principal résultat : l'extraction du fer s'est orientée vers la production de boulettes, ce qui a amélioré l'efficacité de la transformation et réduit les frais de transport. La plupart des usines sidérur-

giques actionnaires de l'IOG ont adopté ces nouvelles techniques. Le minerai extrait à Wabush se prête à la production de boulettes, mais pas celui de Schefferville. Il a donc été décidé, en 1957, d'exploiter le minerai de Wabush, et le projet Carol a été entériné. L'exploitation devait entrer en production en 1962. Le projet prévoyait aussi la création d'un nouveau township qu'on appellerait Labrador City – ainsi que l'aménagement de mines à ciel ouvert, d'une usine de boulettes, d'une centrale hydroélectrique à Twin Falls (sur un tributaire du réseau du fleuve Churchill [Hamilton]), et d'un embranchement de chemin de fer qui serait rattaché à la ligne principale de la QSNL. Tous ces travaux ont été accomplis, et les premières boulettes sont sorties de l'usine en 1963. Wabush Mines Ltd. a construit la ville de Wabush (à moins de 5 km de Labrador City) et ouvert en 1965 la mine à ciel ouvert Scully sur le terrain ayant appartenu à la NALCO (1951). Comme cela se faisait alors, toutes ces opérations ont été entreprises sans qu'on en ait examiné les répercussions environnementales et sans égard aux opinions des habitants autochtones.

Les opérations de l'IOG et de la Wabush Mines ont représenté l'essentiel de l'activité minière au Labrador pendant près de 40 ans. Vers 2003, l'Ouest du Labrador comptait pour 63 % de la production de minerai de fer du Canada et 2 % de la production mondiale (Wardle, 2004). L'industrie a traversé des périodes difficiles durant la récession de 1980–1982 et a subi un recul. La production dans les établissements de Schefferville a pris fin en 1982.

E X P L O I T A T I O N M I N I È R E E T R E V E N D I C A T I O N S T E R R I T O R I A L E S

Pendant les années 1970, BRINEX a maintenu son activité d'exploration et d'exploitation sur ses propriétés de la CMC visées par un permis d'extraction d'uranium. Elle a décidé de mettre en production les gisements Kitts et Michelin. Le premier offre un produit à haute teneur mais à faible tonnage, alors que le second présente un produit à faible teneur mais à tonnage élevé. La production aurait nécessité le mélange du minerai des

deux exploitations. Les opérations incluaient l'échantillonnage en vrac des dépôts provenant de galeries souterraines. Les plans – qui comprenaient la construction d'une route à partir de Northwest River jusqu'à Postville, au nord – ont été mis sur les tablettes quand les prix de l'uranium ont chuté, en 1980. À noter aussi que les résidents de Postville et de Makkovik s'y sont vivement opposés, surtout parce qu'on n'avait pas tenu compte de leur opinion au stade des aménagements et à cause des questions environnementales. En 1979, le gouvernement de Terre-Neuve a demandé que le promoteur fasse une étude des répercussions environnementales, mais comme la législation pertinente était encore en cours d'élaboration, cette demande n'était pas une exigence juridique formelle (Sweetnam, 1980). Les assemblées publiques à propos de l'étude environnementale ont mobilisé l'association des Inuit du Labrador créée en 1973, qui en 1977 avait entamé des négociations pour ses revendications territoriales avec les deux ordres de gouvernement. Pour la première fois, les populations locales étaient entendues quand on proposait d'aménager une mine.

Pendant les années 1970, le gouvernement de Terre-Neuve a été déçu du système qui consistait à céder des terrains miniers au moyen de concessions. En 1978, il a promulgué la Minerals Holdings Impost Act (loi d'imposition des propriétés minières), laquelle exigeait que les détenteurs de grandes concessions paient un impôt de plus en plus lourd sur les terrains non exploités; les petites concessions en fief simple furent exemptées. En peu de temps, la loi a donné l'effet souhaité, et en 1981, 87 % des terres publiques étaient offertes à des fins de jalonnement (Wardle, 2004). Cette loi a accru le contrôle du gouvernement provincial sur les ressources et leur exploitation.

En 1992, la Torngait Ujaganniavingit Corporation (TUC) a ouvert une carrière de Labradorite à Ten Mile Bay, près de Nain. La matière extraite est transformée en pierre de taille à Hopedale et en Italie. La TUC appartient à la Labrador Inuit Development Corporation, société chargée de l'expansion commerciale et économique pour

l'association des Inuit du Labrador. L'ouverture de cette carrière est un événement mémorable: la première fois où, depuis le début de leur interaction avec les Européens, les Autochtones du Labrador ont extrait un produit minier selon leurs propres conditions, du moins en partie.

B A I E D E V O I S E Y

La récession de 1990–1991 a durement frappé les entreprises canadiennes de prospection et d'exploitation minière. Le seul point prometteur a été la découverte, en 1991, de diamants dans les Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.) qui a suscité de vastes travaux d'exploration dans cette région. En 1993, deux prospecteurs de Terre-Neuve, Albert Chislett et Christopher Verbiski, ont persuadé la société Diamond Fields International (DFI) qu'il valait la peine de s'intéresser aux roches du Nord du Labrador car, d'après la tectonique, elles ressemblent aux roches diamantifères des T.N.-O. Résultat: la DFI a financé un programme d'exploration axé sur la recherche de diamants qui devait être réalisé durant l'été 1993 par l'entreprise de Chislett et Verbiski, Archean Resources, dans la région qui s'étend au nord de Nain. Vers la fin de la saison des opérations sur le terrain, les prospecteurs, qui étaient encore sur les lieux, ont décidé d'examiner un monticule de roche rouillée à 35 km au sud-ouest de Nain, près de la baie de Voisey. Ils ont trouvé du nickel et des sulfures cuprifères dans les roches. Durant l'été et l'automne 1994, la DFI a fourni des crédits à la société Archean pour qu'elle fasse des levés géophysiques en surface dans le secteur, et en janvier les prospecteurs avaient découvert un énorme corps métallifère (l'ovoïde), ce qui a déclenché – pour la première fois à Terre-Neuve et Labrador – un engouement pour la prospection, le jalonnement et la spéculation, qui devait modifier radicalement le statu quo. En 1996, INCO avait acquis l'entreprise de la baie de Voisey pour la somme de 3,2 milliards, payable en liquide et en actions. Chislett et Verbiski ont maintenu un rendement net de 3 % à la sortie de la fonderie (RSF) sur l'exploitation, ce qui leur a apporté une redevance de 3 % sur tout le minerai de la baie de Voisey.

À la fin de 1995, plus de 100 entreprises

d'exploration avaient jalonné plus de 250 000 claims (terrains de 250 mètres carrés chacun) au Labrador suite à la découverte de la baie de Voisey. La LIA et la nation innu se sont inquiétées car certains de ces claims couvraient des superficies incluses dans leurs revendications territoriales. Encore plus inquiétant, ces claims préoccupaient les habitants des agglomérations côtières car ils empiétaient sur les limites de leur territoire. Pour atténuer ces craintes, le gouvernement provincial a établi autour des agglomérations et des villages historiques abandonnés une série de zones exemptées, où le jalonnement et l'exploitation minière étaient interdits.

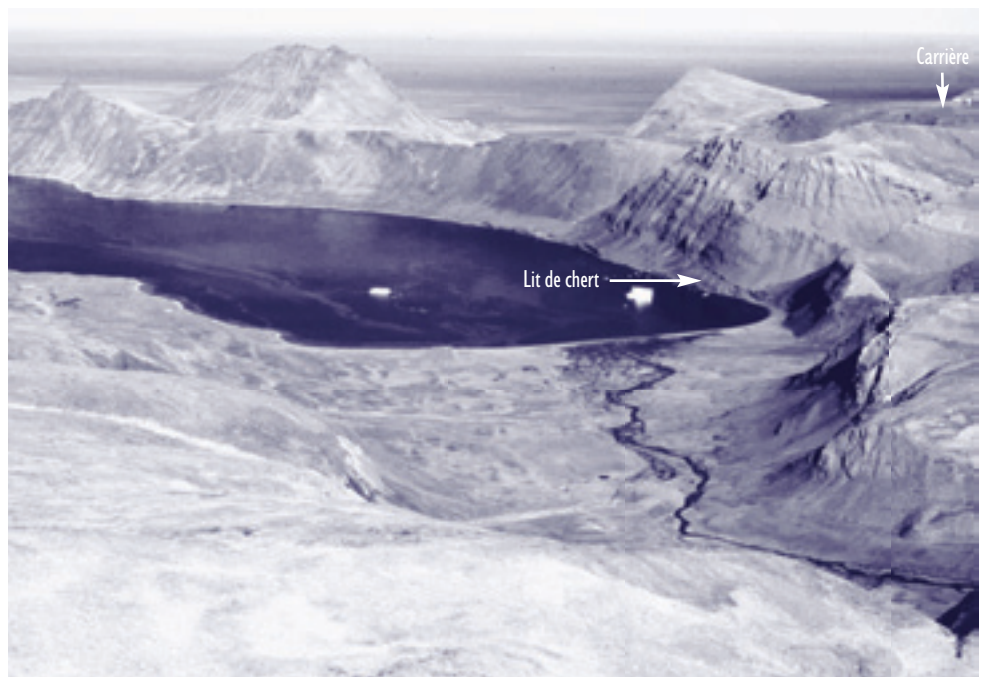
Encore une fois pour atténuer les préoccupations des Labradoriens, le gouvernement provincial a brusquement modifié le règlement sur le jalonnement en 1995. Auparavant, les méthodes régissant le jalonnement des claims à Terre-Neuve étaient différentes de celles du Labrador. Au Labrador, vu l'éloignement d'une grande partie des terrains, les claims pouvaient être jalonnés sur une carte, alors que sur l'île ils devaient l'être sur le terrain, c'est-à-dire que des poteaux devaient y être placés. Les nouvelles règles adoptaient la méthode du jalonnement sur carte pour l'ensemble de la province. Même la toponymie a été changée. Le feuillet cartographique initial du SNRT désignait sous le nom de «baie Voisey» l'étroite nappe d'eau située près du gisement, mais suite à la vive opposition des gens, le lieu du gisement a été appelé «baie de Voisey».

Il était évident que tout projet d'exploitation à la baie de Voisey devrait d'abord être soumis à une étude des incidences environnementales d'envergure et qu'une entente sur les répercussions et les avantages (ERA) devrait être négociée avec les groupes d'Autochtones concernés. En février 1995, les Innus ont manifesté au site du gisement pour montrer leur opposition, et en août 1997 la nation innu et la LIA ont suivi le mouvement de protestation au site. En fait, le projet d'exploitation élaboré suite à la découverte de la baie de Voisey donnait une impulsion au règlement fructueux des revendications territoriales de la LIA.

La découverte de la baie de Voisey a eu plusieurs effets, surtout économiques. En effet, nombre de petites sociétés de prospection se sont établies dans la province, et certaines ont choisi le Labrador. Des coentreprises ont été créées par des organismes autochtones et/ou des Autochtones qui se sont associés à des entreprises de l'extérieur pour offrir toute une gamme de services de soutien à l'exploration minière, depuis la gestion des camps et les études géologiques et géophysiques jusqu'à la surveillance environnementale.

En 1998, les négociations entre l'INCO et le gouvernement provincial à propos de la baie de Voisey étaient dans une impasse, parce que le gouvernement souhaitait avoir plus de contrôle sur le degré d'exploitation, l'épuisement des ressources et les retombées – et surtout, il voulait que le minerai soit traité dans la province. En avril 1999, la commission conjointe d'évaluation environnementale a publié son rapport sur l'impact du projet. Le gouvernement provincial et l'INCO ont conclu une entente définitive en juin 2002. Celle-ci exigeait qu'une fonderie hydro-métallurgique soit construite sur l'île aux fins du traitement du minerai. En juin 2002, INCO, la LIA et la nation innu ont accepté en principe des ententes sur les répercussions et les avantages, et la mine de la baie de Voisey a expédié pour la première fois son concentré de minerai le 16 novembre 2005.

En juin 2001, la LIA et les deux ordres de gouvernement ont signé un accord de principe sur la revendication territoriale, et en août 2003 ils ont conclu l'accord définitif. Cet accord prévoyait l'établissement de terres d'une superficie de 72 520 km² pour les bénéficiaires de la LIA. Ces terres ont été divisées en deux : 15 799 km² sont allés aux Inuit du Labrador (TIL) et le reste, soit 56 721 km², ont été désignés comme zone visée par l'entente avec les Inuit du Labrador (ZEIL). Sur les TIL, le gouvernement inuit pouvait adopter des lois et devait toucher 25 % des recettes provinciales provenant de l'activité minière. Sur la ZEIL, les Inuit devaient toucher 50 % des premiers deux millions de dollars des recettes provinciales provenant de l'activité minière et 5 % des sommes suivantes. Le gouvernement provincial devait continuer de réglementer les concessions



Rowse's Harbour. Du chert de Ramah provenant de la carrière ancienne du ruisseau Hilda, dans le parc national des Monts Torngat, a été retrouvé au cours de fouilles archéologiques aussi loin que dans l'état de Maine. Photo : D. Wilton.

minières existantes sur les TIL, mais les futurs permis d'exploration devraient être approuvés par les deux gouvernements. L'accord prévoyait aussi la création du parc national des Monts-Torngat (superficie de 9 600 km²) sur la ZEIL. Les terres des Inuit du Labrador incluent les agglomérations côtières et les terres exemptées de 1995.

La récession du début des années 2000 a de nouveau ralenti la prospection minière au Canada. Parmi les quelques types de gisements qui ont suscité l'intérêt à cette période, il faut signaler le gisement d'oxyde de fer, de cuivre et d'or (OFCO) qui contient aussi de l'uranium. En 2003, un certain nombre de petites sociétés de prospection ont jalonné des claims dans l'ensemble de la ceinture minérale centrale du Labrador parce qu'elles supposaient que le type de roche à haute teneur en uranium indiquait une minéralisation potentielle de type OFCO. L'un des groupes, une coentreprise du Fronteer Development Group (FRG), de Vancouver, et d'Altius Resources Inc. (ALS), de St. John's, a jalonné le gisement Michelin. À la fin de 2003, le prix de l'uranium a commencé à grimper, étant passé d'environ 10 \$ US la livre à un sommet de près de 140 \$ la livre au milieu de 2007. En février 2010, il atteignait environ 45 \$. Dans son numéro du 18 février 2005, le Mining Weekly Journal titrait « U-turn Uranium ». Cette hausse tenait à deux facteurs : 1) l'offre d'urani-

um secondaire provenant du démantèlement des armes nucléaires diminuait et 2) la production d'énergie nucléaire gagnait en popularité comme solution de rechange aux sources d'énergie émettrices de gaz à effet de serre. Par conséquent, les projets d'OFCO du Labrador sont devenus des projets d'exploitation de l'uranium, ce qui a amené une nouvelle vague de jalonnement dans la CMC. Les claims de la coentreprise FRG-ALS a donné lieu à la création d'une nouvelle société, la Aurora Energy Corp. Ses travaux d'exploration et d'évaluation lui ont permis de constater : l'existence de ressources de 83,8 millions de livres d'uranium (mesurées et indiquées) et de ressources présumées de 53,0 millions de livres, en grande partie dans le gisement Michelin qui renferme une ressource mesurée et indiquée de 67,1 millions de livres, ce qui représente l'une des plus grandes ressources en uranium inexploitées au Canada (www.fronteergroup.com/sites/files/LabradorResourceTable.pdf). En septembre 2009, Aurora a publié un rapport indépendant sur l'évaluation des répercussions économiques qui laisse supposer que l'exploitation de l'uranium minéralisé de la CMC pourrait amener la création d'emplois estimée à

31 200 années-personnes, une activité commerciale et des revenus personnels de 2,9 milliards de dollars, ainsi que des recettes fiscales de 1,8 milliard sur une période de 17 ans. Le plan d'exploitation comprendrait l'aménagement de mines à ciel ouvert et de mines souterraines, la construction d'une route entre Northwest River et Postville, d'une ligne de transport de l'électricité au site minier, et d'installations portuaires à Postville. D'autres entreprises ont signalé que leurs terrains de la CMC recelaient des ressources en uranium.

**C O N T R Ô L E L O C A L :
L E G O U V E R N E M E N T
N U N A T S I A V U T**

En juin 2004, les bénéficiaires de la LIA ont approuvé l'entente sur les revendications territoriales des Inuit. En juin 2005, l'entente avait aussi été approuvée par l'assemblée législative de la province et le Parlement du Canada. Le 1^{er} décembre 2005, le gouvernement nunatsiavut a vu le jour. Le même jour, la réserve de parc national des Monts-Torngat était officiellement créée, ce qui a mis fin à la prospection et à l'exploitation minière dans cette région où se trouve la carrière préhistorique Ramah.

Bon nombre des occurrences d'uranium dans la CMC et une grande partie du projet, Aurora, y compris le gisement Michelin, se situent sur les TIL. Vu la vague de jalonnement pour l'uranium et les projets d'exploitation en cours, les résidents ainsi que le gouvernement nunatsiavut se sont de nouveau inquiétés à propos du rythme de l'expansion dans le secteur minier. En avril 2008, le gouvernement nunatsiavut a adopté un moratoire de trois ans sur l'extraction de l'uranium et l'exploitation minière sur les TIL. La poursuite des travaux de prospection était toutefois autorisée, parce que le nouveau gouvernement avait besoin de temps pour établir un plan d'aménagement ainsi qu'un système d'administration des terres et un processus d'évaluation environnementale.

En janvier 2010, l'autorité régionale chargée de l'urbanisme pour la zone visée par l'entente avec les Inuit du Labrador a produit un plan d'aménagement régional provisoire pour la ZEIL (www.lisaplan.ca/documents). Le plan décennal

proposé couvre la période 2011–2021. Le texte provisoire indique que les aménagements miniers seront autorisés à condition qu'ils aient des effets nuisibles minimes sur l'environnement et les collectivités, qu'ils soient assujettis aux lois provinciales et que des ERA et autres ententes pertinentes puissent être conclues entre les promoteurs et le gouvernement nunatsiavut. En outre, le plan reconnaît que l'exploitation minière peut avoir un impact économique positif considérable. La prospection devrait être restreinte aux terres désignées pour utilisation générale ou exploitation des ressources, sauf si les droits miniers ont été conférés avant l'approbation de ce plan. Pour qu'un projet d'exploration aille jusqu'au stade de l'aménagement d'une mine, les promoteurs devront faire une demande pour que le terrain visé soit redésigné à des fins d'utilisation générale ou d'exploitation des ressources, et il faudra alors prévoir une étude d'impact environnemental et d'autres études. Le gisement Michelin et le projet Aurora font partie de la zone désignée pour utilisation générale sur les cartes.

L'exploration et l'exploitation minières demeureront des éléments majeurs de l'activité économique au Labrador. La plupart des résidents et des groupes à vocation culturelle ou économique du Labrador, tous les Autochtones et les organismes gouvernementaux locaux, ainsi que le gouvernement provincial considèrent l'activité minière comme un secteur légitime nécessaire de la structure économique du Labrador – mais seulement dans la mesure où le niveau d'exploitation peut être contrôlé, si elle apporte un maximum d'avantages à la localité et si l'environnement est protégé.

Depuis le début, le thème fondamental en ce qui a trait à l'activité minière au Labrador a été la progression vers un plus grand contrôle à l'échelle locale. D'une certaine façon, la prospection a favorisé l'élaboration d'une politique sur l'utilisation des terres.

Derek Wilton est professeur au département des sciences de la terre à l'Université Memorial.

Références

Bell, R., 1884. Observations on the geology, mineralogy, zoology and botany of the Labrador coast, Hudson's Strait and Bay. Geological Survey of Canada. Report of Progress for the years 1882–1884. 1–62DD.

Brummer, J.J., 1960. A reconnaissance geochemical survey in the Seal Lake area, Labrador. *Canadian Mining and Metallurgical Bulletin*, v. 63, p. 260–267.

Evans, E.L., 1950. Exploration in the Seal Lake area, Labrador. Rapport non publié. Frobisher Limited. 18 p.

Geren, R., et B. McCulloch, 1990. L'héritage de Cain : Histoire de la compagnie minière ioc. Compagnie minière ioc, Sept-Îles, QC. 352 p.

Low, A.P., 1895. Report on Exploration in the Labrador Peninsula Along the East Main, Koksoak, Hamilton, Manicouagan and Portions of Other Rivers in 1892–93–94–95. Montréal, Dawson Brothers, 1895. Geological Survey of Canada Annual Report 1895.

Martin, W., 1973. Once upon a mine; story of pre-Confederation mines on the island of Newfoundland, Institut canadien des mines et de la métallurgie. Volume spécial 26, 102 p.

Meyer, J., et E. Montague, 1994. Soapstone in the Hopedale area, Labrador. Dans Current research, gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, ministère des de l'Énergie, Geological Survey Branch, Rapport 94-01, p. 273–278.

Sweetnam, L., 1980. A Summary Report of the BRINEX Uranium Mine Proposal for the North Coast of Labrador. Rapport non publié, Labrador Unit Association. 6 p.

Tuttle, C.R., 1885. Our North Land: Being a full account of the Canadian North-west and Hudson's Bay Route, together with a narrative of the experiences of the Hudson's Bay Expedition of 1884. C. Blackett Robinson, Toronto.

Wardle, R.J., 2004. The minerals industry in Newfoundland and Labrador: its development and contributions. Gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, ministère des Ressources naturelles. Dossier public NFLD 2889, 96 p.

LA POLITIQUE DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE SUR L'ARCTIQUE : PLAN D'ACTION POUR LE NORD

Ron Macnab

Le 18 septembre 2008, le Conseil de sécurité de la Russie a approuvé une nouvelle politique d'État pour la région arctique de ce pays. Le texte intitulé *Paramètres de la politique d'État de la Russie sur l'Arctique jusqu'à 2020 et plus tard* [traduction] et signé par le président de la Russie, Dmitry Medvedev, a été promulgué par le journal officiel *Rossiyskaya Gazeta* le 30 mars 2009¹.

Ce texte, mise à jour d'une déclaration publiée en 2001, peut être considéré comme un codicille de la *Stratégie de la Russie sur la sécurité nationale jusqu'à 2020*² qui a été communiquée le 12 mai 2009. La politique sur l'Arctique, qui traite des enjeux nordiques non mentionnés dans le cadre général de la stratégie sur la sécurité, décrit les priorités et les préoccupations qui devraient retenir l'attention des observateurs des dossiers du Canada ayant rapport avec l'Arctique: sécurité; gouvernance régionale; extraction des ressources; protection de l'environnement; santé et éducation; et amélioration de l'infrastructure.

La politique, qui présente la feuille de route des intentions et objectifs de la Russie dans ces domaines, facilitera la tâche des partenaires internationaux de ce pays qui doivent trouver un terrain d'entente et indiquer des initiatives auxquelles ils pourraient collaborer. Par ailleurs, on peut s'attendre à ce que les éléments de la politique amènent les intéressés à mieux comprendre les motifs à l'origine des déclarations de la Russie et de ses démarches concernant le Nord. Il faudrait donc que le Canada et les autres États arctiques se

1. L'énoncé de la politique rédigé en russe est fourni à l'adresse. Il ne semble pas qu'une version anglaise officielle ait été publiée même si plusieurs parties en ont produit une traduction informelle. Il y a des écarts entre les titres et les textes de ces versions non officielles. L'auteur de cet article a fait de son mieux pour reproduire le plus fidèlement possible le contenu de la politique, mais les lecteurs qui se soucient de l'authenticité sont priés de consulter la version russe.

2. Affiché en russe à l'adresse www.scrf.gov.ru/documents/99.html.

familiarisent avec le contenu de la politique. Cet article tente d'apporter sa contribution en offrant un aperçu des intérêts et intentions de la Russie, qui sont exposés dans sa nouvelle politique.

La politique comprend six principales sections. Leur contenu est décrit dans les pages qui suivent.

I . DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Cette section explique le but primordial de la politique sur l'Arctique: garantir que les éléments de la stratégie sur la sécurité nationale du pays soient pleinement appliqués dans toute la zone arctique de la Russie. Des précisions sont fournies sur l'étendue territoriale et maritime de cette zone, de manière à définir la portée géographique des dispositions de la politique. Il est aussi question des particularités environnementales, sociales et économiques de la zone arctique, reconnues comme des facteurs à prendre en compte durant la mise en œuvre de la politique.

2 . INTÉRÊTS NATIONAUX DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE DANS LA ZONE ARCTIQUE

Cette section souligne la plus importante aspiration de la Fédération à l'égard de sa zone arctique, compte tenu de son potentiel en tant que base de ressources stratégique à exploiter pour aider à résoudre les problèmes socio-économiques de la Russie. Dans ce contexte, la Russie souhaite: a) préserver l'Arctique en tant que zone de paix et de coopération, en adhérant aux cadres juridiques nationaux et aux traités internationaux; b) préserver l'écologie unique de la zone, en prenant des mesures inoffensives pour l'environnement; et c) promouvoir une plus grande utilisation de la route maritime du Nord comme artère principale facilitant le transport.

3 . OBJECTIFS DE BASE ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES DES POLITIQUES NATIONALES DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Cette section traite des six objectifs de base à atteindre compte tenu des aspirations nationales du pays:

- Exploitation des ressources (hydrocarbures, pêches et matières premières stratégiques);
- Sécurité militaire et défense des frontières;
- Conservation et protection de l'environnement;
- Amélioration des communications et des technologies de l'information;
- Promotion de la recherche scientifique et perfectionnements technologiques ;
- Poursuite de la coopération internationale au moyen d'accords bilatéraux et multilatéraux.

Les stratégies élaborées pour l'atteinte de ces objectifs prioritaires englobent de nombreuses activités. Au niveau national, elles incluent le leadership du gouvernement pour le développement socio-économique et l'amélioration de la qualité de vie des populations autochtones. La création d'un meilleur climat commercial est jugée prioritaire, tout comme l'application des technologies de pointe pour l'exploitation des ressources du Nord. La modernisation des réseaux de transport et l'infrastructure des pêches sont désignées comme les clés du progrès.

Au niveau international, ces stratégies demandent une interaction et une collaboration accrue entre la Russie et les autres États en ce qui concerne la délimitation des espaces maritimes, l'organisation et l'utilisation efficace des voies aériennes et maritimes polaires, ainsi que la coordination des mesures pour les opérations régionales de recherche et sauvetage, la prévention des catastrophes et l'atténuation des dégâts. On



estime que des relations bilatérales saines sont essentielles à la participation constructive à l'activité économique, scientifique, technique et culturelle. La Russie maintiendra son soutien au forum international sur les problèmes de l'Arctique, et elle demeurera présente dans le Svalbard.

4 .
**T Â C H E S E T M E S U R E S
 P O U R L A M I S E
 E N Œ U V R E
 D E L A P O L I T I Q U E
 A R C T I Q U E**

Cette section est la plus longue et la plus significative de la politique. Elle décrit une série de buts nationaux relevant de quatre sphères de la gouvernance du Nord, et les mesures prévues pour les atteindre dans un cadre national. Ces mesures sont les suivantes :

Développement social et économique
 À cet égard, la Russie prendra des mesures pour évaluer ses ressources naturelles (terrestres et marines) et améliorer l'infrastructure technologique et opérationnelle de ses pêches dans le Nord. Le développement et l'utilisation de sources d'énergie de remplacement seront encouragés. La capacité de transport de cargaisons par la route maritime du Nord sera accrue par des mesures appropriées visant à garantir la sécurité et l'efficacité de la navigation. On propose la mise en place d'un système de sécurité intégré pour faire obstacle aux menaces naturelles et à celles d'origine humaine.

Ces objectifs devraient être atteints grâce au leadership et au financement de l'État. L'infrastructure sociale sera modernisée par des améliorations dans les services de logement, de santé et d'éducation fournis aux résidents du Nord, notamment les Autochtones. Des méthodes ration-

nelles de gestion de la faune seront adoptées, et l'écotourisme sera développé de manière à préserver le patrimoine culturel des Autochtones.

Sécurité militaire, défense, protection des frontières

Face aux éventuelles menaces et aux défis qu'il faudra surmonter, la Fédération de Russie compte garantir la sécurité de sa zone arctique par des moyens militaires appropriés et un réseau d'agences frontalières. Ces mesures seront assorties d'un système de surveillance et de contrôle pour l'observation et la gestion des situations dans les zones frontalières et les zones maritimes, comme la route maritime du Nord.

La Russie atteindra ces objectifs en améliorant ses services de garde côtière et en tentant d'accroître l'efficacité des interactions avec ses homologues des États adjacents, pour contrer le terrorisme et les activités illégales en haute mer, et protéger les pêches dans ses eaux.

Sécurité de l'environnement

La Russie entend protéger la diversité de ses ressources biologiques au moyen d'un réseau étendu d'aires terrestres et maritimes protégées, vu la nécessité de promouvoir le développement économique en tenant compte des répercussions à long terme du changement de climat à l'échelle planétaire. En outre, elle reconnaît qu'elle doit recycler ses navires à propulsion nucléaire.

L'atteinte de ces objectifs demandera des mesures spéciales de gestion de la faune et de protection de l'environnement. À ces mesures s'ajouteront la restauration des sites naturels, le recyclage des déchets toxiques et l'imposition de limites sur le rejet de substances nuisibles, notamment dans les zones très peuplées.

Information et technologie

Dans la zone arctique, il faut des moyens modernes pour transmettre l'information à différents niveaux et pour différents motifs : radio-diffusion, navigation maritime et aérienne, télé-détection et surveillance météorologique et des glaces. Il faut avoir un système fiable pour faciliter la surveillance et le contrôle des opérations militaires et des activités économiques et environnementales dans l'Arctique, et pour intervenir dans les situations d'urgence.

Pour atteindre ces objectifs, on aura recours à des technologies de pointe, notamment la création de liaisons régionales au moyen d'architectures de réseau appropriées dans toute la région.

Science et technologie

Il faut miser sur les nouvelles technologies pour assainir les terres et les cours d'eau affectés par la pollution d'origine humaine et mettre au point des matériaux adaptés à l'environnement arctique. Il faut de nouveaux navires de recherche pour moderniser la flotte scientifique et une meilleure technologie pour entreprendre des études dans la région polaire.

Ces objectifs demanderont l'élaboration de vastes plans pour l'orientation de la recherche dans l'Arctique. Il faudra affiner les techniques de prévision des risques naturels et des effets à long terme du changement de climat à l'échelle planétaire. Une série d'études améliorera la compréhension des facteurs socio-économiques et juridiques qui influent sur les activités dans l'Arctique. L'impact des facteurs environnementaux sur la santé humaine doit être examiné, ce qui donnera lieu à la mise en œuvre de politiques qui garantissent le bien-être des résidents du Nord.

5 . M É C A N I S M E S G É N É R A U X P O U R L A M I S E E N Œ U V R E D E L A P O L I T I Q U E S U R L ' A R C T I Q U E

La politique sera mise en œuvre au moyen d'une série de mesures qui coordonneront les activités du gouvernement et d'autres organismes, conformément à leur mandat et selon leur structure de coopération au niveau international. Cela demandera des modifications aux lois qui régissent les politiques sur l'Arctique, les initiatives et les activités, et ensuite l'élaboration de programmes et la détermination des sources de financement. Les résidents du Nord participeront à la formulation des stratégies de planification et de développement, alors que les médias de masse seront encouragés à mettre en évidence les enjeux et les progrès. Ces progrès seront suivis et analysés pour garantir l'atteinte des objectifs de la mise en œuvre.

6 . C A L E N D R I E R P O U R L A M I S E E N Œ U V R E D E L A P O L I T I Q U E S U R L ' A R C T I Q U E

La Russie entend concrétiser sa politique en trois étapes:

2008–2010

- Collecte de données et analyse pour établir les frontières externes des zones arctiques de la Fédération de Russie;
- Évaluation des options pour la coopération internationale au chapitre de l'exploitation des ressources naturelles;
- Élaboration d'un programme de développement prévoyant la concentration des établissements industriels et des zones économiques spéciales;
- Exécution de projets d'investissement publics-privés pour le développement stratégique.

2011–2015

- Confirmation des frontières externes de la zone arctique de la Russie et mise à profit des avantages concurrentiels du pays en ce qui concerne l'exploitation et le transport des ressources énergétiques;
- Restructuration de l'économie du Nord de manière à promouvoir l'exploitation des ressources énergétiques;
- Amélioration de l'infrastructure pour la gestion de la circulation sur la voie maritime du Nord et la promotion du transit eurasien;
- Création d'un système coordonné pour l'information et la communication dans toute la zone arctique.

2016–2020

- Plein développement de la zone arctique en tant que base de ressources stratégique;
- Confirmation du rôle de la Russie en tant que principale puissance de l'Arctique;
- Utilisation des avantages concurrentiels de la Russie pour maintenir la paix et la stabilité dans la région arctique et renforcer la sécurité internationale.

C O N C L U S I O N S

Le texte de la nouvelle politique de la Russie sur l'Arctique se lit comme une évaluation lucide, réaliste et constructive des priorités et objectifs du pays à l'égard de ses territoires du Nord. Cette politique est assortie d'un plan à long terme visant à composer avec des problèmes et enjeux comparables à ceux auxquels sont confrontés les citoyens de l'Arctique canadien. Le thème principal du document est une aspiration interne: en plus de miser sur l'exploitation judicieuse des ressources naturelles du territoire arctique de la Russie, la politique préconise une action visant à préserver l'environnement nordique et à promouvoir le bien-être de ses résidents. Ces objectifs devraient attirer l'attention des Canadiens de toutes les couches de la société qui se préoccupent au sujet de l'état de la région arctique du Canada.

La politique montre que la Russie tient à ce que l'Arctique demeure une zone de paix et de coopération. Elle mentionne à plusieurs reprises l'intention de la Russie d'adhérer aux accords internationaux tout en collaborant avec ses États voisins pour la poursuite d'intérêts mutuels en matière de sécurité. Une section du texte aborde la question de la militarisation, en indiquant qu'il faut coordonner les mesures pour protéger les frontières nordiques de la Russie contre les menaces venant de l'extérieur, encore une fois avec la collaboration de ses États voisins. Curieusement, la politique ne mentionne aucune intention de la Russie d'étendre son pouvoir militaire au-delà de sa zone arctique – même si elle fait nettement ressortir le désir fort compréhensible de maintenir son influence dans la région.

Bon nombre, voire la plupart des sujets traités dans la nouvelle politique de la Russie sur l'Arctique ont été mentionnés dans un bref discours prononcé le 17 septembre 2008 par le président Medvedev au début de la réunion du Conseil de sécurité qui a approuvé la politique³. Ce discours énonçait dans un langage simple les priorités et les préoccupations du président. Celui-ci admettait franchement qu'il y a encore des défis à

3. Affiché en anglais à l'adresse http://eng.kremlin.ru/text/speeches/2008/09/17/1945_type82912type82913_206564.shtml.

surmonter dans les territoires nordiques de son pays, sans toutefois utiliser la phraséologie pompeuse et égocentrique qui caractérise souvent ce type de déclarations des gouvernements – peu importe le pays.

Certains éléments du discours du président Medvedev, qui donne un aperçu sincère des conditions de la zone arctique de la Russie et propose des mesures correctrices, peuvent aussi servir à décrire la situation du Nord canadien. Les Canadiens qui s’y intéressent et les responsables feraient bien de lire ce discours et devraient se de-

mander comment les similarités entre les deux pays pourraient les inciter à vouloir collaborer au règlement des problèmes communs de leur territoire nordique.

Ron Macnab est géophysicien (Commission géologique du Canada, retraité) à Dartmouth, Nouvelle Écosse.

Remerciements

L’auteur remercie ses collègues qui l’ont aidé à obtenir plusieurs traductions anglaises non offi-

cielles du texte de la Fédération de Russie sur sa politique arctique. Les opinions exprimées dans cet article découlent de la lecture de ces traductions, et il se peut qu’il y ait des différences mineures entre les versions anglaises et le texte officiel rédigé en russe. L’auteur tient également à remercier les personnes qui ont fait des commentaires constructifs après avoir lu l’ébauche de cet article. À noter toutefois que les opinions exprimées ainsi que les erreurs concernant les faits ou la compréhension sont celles de l’auteur.

CRITIQUE DE LIVRE

Fred Weihs

Finding Dahshaa – Self-Government, Social Suffering, and Aboriginal Policy in Canada, par Stephanie Irlbacher-Fox. UBC Press, 2009. 216 pp. 32,95\$, livre de poche. ISBN : 978-0-7748-1625.

À la fin des années 1980, en tant que négociateur pour la fédération Inuit Tungavik du Nunavut, j’ai participé aux négociations sur les dispositions économiques de l’Accord sur les revendications territoriales du Nunavut. D’après le règlement final, le gouvernement du Canada devait verser des sommes aux Inuit comme compensation pour la cession des droits autochtones sur les terres et les voies d’eau en échange de certains droits et avantages prévus par l’accord. Comme ces versements représentaient un transfert de capitaux par contrat, logiquement ils ne devaient pas être imposables. Les Inuit et le Canada ont convenu qu’il serait utile de négocier les dispositions sur la fiscalité dans le cadre des revendications pour que les transferts ne soient pas assujettis à des décisions défavorables inattendues du service des impôts.

Cependant, quand nous en sommes venus aux négociations sur les dispositions fiscales, les négociateurs du gouvernement ont présenté une série de dispositions qui rattachaient l’entente sur la protection fiscale pour les organismes chargés des revendications à un système de surveillance permanente par le gouvernement des sommes

détenues par les Inuit et des dépenses qui seraient autorisées. Toute activité non conforme aux étroits critères de dépenses imposés par le gouvernement serait refusée et entraînerait de lourdes pénalités financières. Les Inuit ont protesté, en affirmant que ces sommes étaient versées comme compensation pour la cession de leurs intérêts dans les terres et les ressources et qu’ils pouvaient donc les utiliser comme bon leur semblait pour améliorer leur situation économique, sociale et culturelle. Mais le gouvernement avait présenté des dispositions semblables à d’autres tables de négociation sur les revendications territoriales et a déclaré que la comparabilité avec les autres règlements de revendications était essentielle; donc, cette première offre était définitive. Après avoir appris que l’acceptation de ces dispositions donnerait aux organismes chargés de leurs revendications territoriales un statut fiscal inférieur à celui dont jouissent les Canadiens d’après les lois d’application générale, les Inuit ont refusé de négocier la question de l’imposition dans le cadre de leurs revendications.

Dans *Finding Dahshaa: Self Government, Social Suffering and Aboriginal Policy in Canada*, Stephanie Irlbacher-Fox fournit une analyse systématique qui montre comment ce type de paternalisme gouvernemental s’applique encore de nos jours et se reflète dans les politiques autochtones du Canada. Elle explique les attitudes et les

suppositions qui sous-tendent la politique autochtone canadienne, en présentant une revue détaillée de la dynamique des négociations sur l’autonomie gouvernementale entre les collectivités autochtones et le gouvernement, un domaine qu’elle connaît bien. Un certain nombre d’auteurs ont examiné la question du règlement des revendications territoriales des Autochtones d’un point de vue ethnographique, mais elle est la première à avoir appliqué cette perspective au dossier de l’autonomie des Autochtones.

C’est là le premier livre de M^{me} Irlbacher-Fox. Elle a commencé à écrire au début de son doctorat en études polaires à l’Université Cambridge. C’est un ouvrage sérieux, qui suscite la réflexion. Au cours de la dernière décennie, elle s’est occupée des questions d’autonomie gouvernementale et de dossiers connexes pour le compte des collectivités autochtones des Territoires du Nord-Ouest. Par conséquent, les éléments plus théoriques de l’analyse sont étayés par les résultats d’une expérience pratique, trois études de cas menées dans les Territoires du Nord-Ouest : négociations sur le partage des revenus tirés des ressources pour l’autonomie gouvernementale des Dehcho; négociations sur les services à l’enfance et aux familles pour l’autonomie gouvernementale des Délinê; et négociations sur la langue et la culture pour l’autonomie gouvernementale des Inuvialuit/Gwich’in.

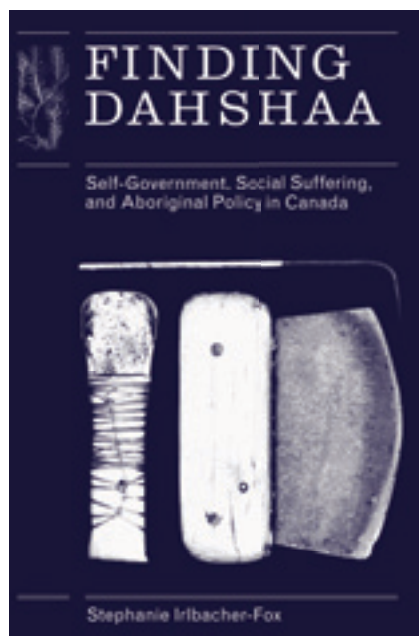
Parallèlement à la description et à l'analyse des négociations pour l'autonomie gouvernementale, l'auteure donne des comptes rendus de son expérience de travail avec les femmes dé-nées pour apprendre à tanner les peaux d'original, ce qui inclut la recherche du *dahshaa*, le bois d'épinette pourri essentiel à la pratique des méthodes traditionnelles de tannage et dont le nom a été choisi comme titre du livre. Ces descriptions sont utilisées comme « référents culturels », pour aider le lecteur à comprendre la base culturelle de la vision des Autochtones sur l'autonomie gouvernementale comme outil de l'autodétermination culturelle, sociale et politique.

Les négociations pour l'autonomie gouvernementale au Canada résultent des obligations juridiques prévues dans les accords sur les revendications territoriales et la politique sur le droit inhérent de 1995, qui reconnaît le droit à l'autonomie gouvernementale en tant que droit des Autochtones selon la Constitution. En dépit du but de la politique, « *redonner leur dignité* » aux Autochtones, l'un des principaux thèmes de ce livre est le fait que Bill Erasmus, chef national des Dénés, déclare dans l'Avant-propos que les attitudes coloniales sont implantées dans les politiques qui régissent les négociations au Canada de nos jours.

Au cœur de son analyse, M^{me} Irlbacher-Fox montre à quel point les négociations pour l'autonomie gouvernementale peuvent contrer l'injustice continue et les préjudices sociaux que subissent les Autochtones au Canada. Pour les Autochtones :

Les préjudices sociaux désignent habituellement les diverses pathologies sociales propres aux collectivités autochtones du Canada, les maladies, le mal-être, la pauvreté et les problèmes sociaux qu'on assimile souvent aux « conditions du Tiers-Monde » fréquentes dans les collectivités autochtones... Selon l'argument avancé dans tout le livre, ces conditions du Tiers-Monde sont en réalité les résultats attendus de la colonisation et de l'injustice continue... [traduction]

En se fondant sur les trois études de cas, M^{me} Irlbacher-Fox décrit la divergence entre le point de



vue des Autochtones et celui du gouvernement sur la nature de ce préjudice social. Son analyse fait ressortir l'écart entre la perspective des Autochtones et celle du gouvernement sur l'autonomie politique. Pour les groupes d'Autochtones mis en évidence dans *Finding Dahshaa*, l'autonomie est un moyen d'acquiescer un plus grand contrôle sur les programmes gouvernementaux cruciaux pour lutter contre ce préjudice social continu. Celui-ci résulte des injustices du passé et des ententes et politiques institutionnelles actuelles qui perpétuent la relation coloniale avec les Autochtones. La participation des Autochtones aux négociations pour l'autonomie gouvernementale motivée par une profonde méfiance à l'égard du gouvernement est centrée sur l'autodétermination – avoir la possibilité de prendre des mesures s'inscrivant dans le droit des Autochtones pour gérer leurs terres et leurs ressources, mesures qui favorisent la culture et l'identité autochtones.

M^{me} Irlbacher-Fox affirme que la principale croyance à la base des politiques gouvernementales est la suivante : les conditions honteuses dans lesquelles vivent les Autochtones et le dysfonctionnement de leurs collectivités sont dus aux injustices du passé, mais ces problèmes n'ont rien à voir avec les arrangements actuels découlant des politiques du gouvernement fédéral. Les responsables estiment que le dysfonctionnement des

collectivités autochtones résulte des différences culturelles, des mauvaises habitudes de vie et du manque de capacité des Autochtones. Pour les Autochtones, les négociations pour l'autonomie gouvernementale sont une tentative de se protéger contre les futures interventions gouvernementales, mais le point de vue du gouvernement sur les causes des actuels préjudices sociaux justifie l'augmentation des interventions et du contrôle sur la vie des Autochtones. L'auteure signale que, comme le gouvernement dispose de ressources financières amplement supérieures à celles des négociateurs autochtones et peut fixer des critères qui cadrent avec ses diverses politiques internes, sa structure de compétences, son régime juridique et ses intérêts politiques, c'est son propre point de vue quant au but et à la nature des négociations sur l'autonomie gouvernementale qui l'emporte. Ces suppositions, qui sous-tendent les actuelles politiques canadiennes sur les Autochtones et le mandat de négociation des gouvernements, ont donné lieu à des négociations sur l'autonomie gouvernementale et à des mesures qui n'ont pas répondu aux attentes des collectivités autochtones en ce qui concerne une plus grande autodétermination.

M^{me} Irlbacher-Fox utilise l'exemple des négociations des Délins sur les services à l'enfance et aux familles pour montrer comment les pouvoirs gouvernementaux résultant des négociations pour l'autonomie gouvernementale sont régis par des conditions qui s'appliquent à la discrétion des autres gouvernements. Pour les Délins, cette initiative d'autonomie gouvernementale a été considérée comme une réaction contre la détérioration de la collectivité due aux politiques d'assimilation du passé, notamment celle des pensionnats, ainsi qu'aux conséquences continues de l'administration par des organismes externes des services à l'enfance et aux familles. L'autorité en matière de services à l'enfance et aux familles était jugée essentielle pour préserver leur identité et leur culture. Toutefois, l'offre présentée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, qui exerçait le pouvoir dans ce domaine, prévoyait le transfert du pouvoir aux Délins seulement lorsque ceux-ci auraient exploité

avec succès une agence des services à l'enfance et aux familles selon la loi du GTNO pendant dix ans. Même à ce stade, c'est le directeur des services à l'enfance et aux familles du GTNO qui devait prendre la décision finale sur les lois et les programmes des Délînés. Si celui-ci déterminait que ces lois et programmes n'atteignaient pas les normes du GTNO, la responsabilité serait retournée au GTNO. C'est ce que le gouvernement a offert aux Délînés qui se sont sentis obligés d'accepter la proposition pour pouvoir obtenir un certain contrôle sur ces programmes.

Dans *Finding Dahshaa*, M^{me} Irlbacher-Fox poursuit son analyse au moyen de ce type d'éléments tirés des opinions exprimées et du discours qui caractérise les négociations pour l'autonomie gouvernementale. Elle se préoccupe moins de la formulation d'hypothèses sur le but de la politique autochtone canadienne que de la nécessité de trouver un moyen de s'affranchir des politiques mal inspirées qui ont davantage ancré les rapports et les attitudes de l'époque coloniale. Une partie de la réponse, dit-elle, tient au mouvement de résurgence autochtone, qui préconise une plus grande autodétermination pour les Autochtones en s'appuyant sur la régénération personnelle et collective de la culture. L'autre élément essentiel est le renouvellement des politiques et du mandat de négociation des gouvernements de manière à permettre aux Autochtones d'exercer un plus grand contrôle direct sur les lois, les programmes et les services qui influent directement sur leur vie. Selon les propos de Bill Erasmus, les gouvernements doivent donner aux Autochtones un espace social et politique qui leur permette d'exister en tant qu'Autochtones. C'est la leçon primordiale qu'on peut tirer de *Finding Dahshaa*.

Fred Weihs travaille avec des groupes d'Autochtones au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et d'autres régions du Nord canadien, s'occupant des revendications territoriales et du développement économique. Dans les années 1980, il a été négociateur pour la fédération Tungavik du Nunavut dans le cadre des revendications territoriales et pour l'association des Métis des Territoires du Nord-Ouest.

NOUVEAUX LIVRES

Arctic Scientist, Gulag Survivor: The Biography of Mikhail Mikhailovich Ermolaev, 1905–1991, par Aleksei Mikhailovich Ermolaev et V.D. Dibner. Révisé et traduit par William Barr. Presses de l'Université de Calgary, 2009. 44,95\$ CAN. ISBN : 978-1-552382-56-1.

L'un des éminents scientifiques soviétiques des affaires arctiques durant les années 1920 et 1930, Mikhail Mikhailovich Ermolaev, était géologue, physicien et océanographe. Après avoir travaillé pendant environ 13 ans dans l'Arctique, il a été arrêté par le NKVD, déclaré coupable (à tort) de sabotage et envoyé au Goulag pour 10 ans. Il a à peine survécu à une année de durs travaux dans un camp forestier pénitentiaire, puis a été affecté à une sharashka, ou équipe professionnelle, laquelle était chargée du prolongement du chemin de fer jusqu'aux mines de charbon de Vorkuta, dans les coins les plus éloignés du Nord-Est de la Russie. Plus tard, il a été envoyé en exil avec sa famille à Syktyvkar et Arkhangel'sk. Par miracle, Ermolaev a pu reprendre son activité professionnelle, et en fin de compte il a mis sur pied le nouveau département de géographie des océans à l'Université d'État de Kaliningrad.

Cette biographie révisée et traduite de l'original russe par William Barr est un récit fascinant typique de l'expérience de nombreux citoyens soviétiques qui ont été injustement condamnés au tristement célèbre Goulag. (Les Presses de l'Université de Calgary)

The Language of the Inuit: Syntax, Semantics, and Society in the Arctic, par Louis-Jacques Dorais. Presses de l'Université McGill-Queens. 45,00\$ reliure en tissu. (0773536469) 9780773536463.

The Language of the Inuit est l'étude la plus exhaustive qui ait été réalisée à ce jour sur la langue inuite et les forces qui l'ont fait évoluer. Le livre, qui marque le point culminant de quarante années de recherches, montre la répartition géographique et les différences linguistiques qui existent entre la langue inuite et langue eskaleut et leurs dialectes. Il fait voir les effets du bilinguisme, de l'alphabétisation et de la scolarité sur la langue inuite et présente une réflexion sur son statut actuel et futur. (Les Presses de l'Université McGill-Queens)

The Canadian Forces and Arctic Sovereignty: Debating Roles, Interests, and Requirements, 1968–1974, par P. Whitney Lackenbauer et Peter Kikkert. Presses de l'Université Wilfrid Laurier. 34,95\$ reliure en papier. ISBN : 13:978-1-92680-400-2.

The Canadian Forces and Arctic Sovereignty est une introduction au débat sur le rôle et la mission des Forces canadiennes et sur leur contribution à la souveraineté dans l'Arctique au cours de ces années-pivots. Les analystes des politiques ont été aux prises avec bon nombre des mêmes questions auxquelles sont confrontés les décideurs de nos jours, et des documents déclassifiés récemment (publiés dans ce volume pour la première fois) donnent une idée de ce que les Canadiens devraient attendre de leur corps militaire à mesure que le pays élaborera et appliquera une stratégie arctique au cours du 21^e siècle. (Les Presses de l'Université Wilfrid Laurier)

Inuit Shamanism and Christianity: Transitions and Transformations in the Twentieth Century, par Frédéric B. Laugrand et Jarich G. Oosten. Presses de l'Université McGill-Queens. 32,95 \$ reliure en papier. (077353590X) 9780773535909.

Les auteurs, qui utilisent des archives et des témoignages oraux recueillis à des ateliers, au Nunavut, entre 1996 et 2008, portent un regard nuancé sur la religion inuite. Leur exposé réfute vivement l'idée que la culture inuite traditionnelle a régressé après le premier contact avec les étrangers. Ils montrent que le fait d'établir une dichotomie entre un passé qui s'identifie à la culture traditionnelle et un présent impliquant le christianisme obscurcit la continuité et la dynamique de la société inuite, qui depuis longtemps emprunte et adapte des éléments « de l'extérieur ». Ils affirment que le chamanisme et le christianisme changent continuellement dans l'Arctique et que les idées de la transformation et transition sont nécessaires si l'on veut savoir comment l'idéologie d'une société qui pratique la chasse a façonné la cosmologie chrétienne des Inuits et comment le christianisme a modifié leurs traditions de chamanisme. (Les Presses de l'Université McGill-Queens)

H O R I Z O N

GeoCanada 2010:

Travailler avec la Terre

Calgary, Alberta

10–14 mai 2010

www.geocanada2010.ca

Conférence scientifique

de l'Année polaire internationale

Oslo, Norvège

8–12 juin 2010

www.ipy-osc.no

Comité scientifique

sur la recherche antarctique,

Conférence scientifique publique 2010

Buenos Aires, Argentine

2–6 août 2010

www.scar.org/conferences/BuenosAires/

SCAR31_OSC_1st_Circular.pdf

Le Méridien est imprimé sur du papier certifié par le Forestry Stewardship Council.

MÉRIDIEN

est publié par la Commission canadienne des affaires polaires.

ISSN 1492-6245

© 2010 Commission canadienne des affaires polaires

Rédacteur : John Bennett

Traduction : Suzanne Rebetez, John Bennett

Conception graphique : Eiko Emori Inc.

Commission canadienne des affaires polaires

Bureau 1710, Constitution Square

360 rue Albert

Ottawa, Ontario K1R 7X7

Tél. : (613) 943-8605

Sans frais : 1-888-765-2701

Télec. : (613) 943-8607

Courriel : mail@polarcom.gc.ca

www.polarcom.gc.ca

Les opinions exprimées dans ce bulletin ne reflètent pas nécessairement celles tenues par la Commission canadienne des affaires polaires.

L'abonnement à *Méridien* est gratuit. Pour vous faire inscrire sur la liste des envois postaux, veuillez communiquer avec la rédaction.